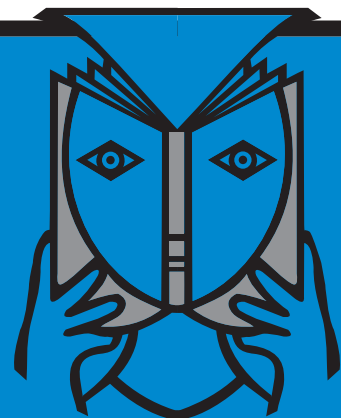


Nouvelles

DE LA Bibliothèque
nationale



Juillet/Août 1997
Vol. 29, n^{os} 7-8
ISSN 0027-9633

Sommaire

Technologie

- ◆ Consultation nationale sur les collections numériques : compte rendu de réunion /1
- ◆ Bientôt dans votre navigateur W3 ! Le point sur les projets de numérisation de la Bibliothèque nationale /4
- ◆ Service de localisation de l'information du gouvernement (GILS) : faits nouveaux au gouvernement du Canada /6
- ◆ Éviter les bouchons dans le W3 : comment développer un site qui fonctionne /9

Services

- ◆ Besoins et services : comment apprendre à rendre les bibliothèques canadiennes plus accessibles /11
- ◆ *Canadian Subject Headings* désormais dans AMICUS /13

Le milieu des bibliothèques

- ◆ Atelier «Dewey 21» tenu à la Bibliothèque nationale /14
- ◆ Une occasion unique /15
- ◆ Notice nécrologique /16

Conservation

- ◆ Une initiative de coopération assure la conservation du patrimoine de l'édition /17

Mise en commun des ressources

- ◆ Percée législative en Saskatchewan : The Libraries Co-operation Act /18

Canadians

- ◆ Savoir Faire /18

Programmes publics

- ◆ Une illustration de l'art : ouverture de l'exposition /20
- ◆ «L'Art d'illustrer» et les livres didactiques /21
- ◆ Vivement les livres en août ! /24
- ◆ Un siècle de musique à Montréal /25

TECHNOLOGIE

Consultation nationale sur les collections numériques : compte rendu de réunion

par Gwynneth Evans, Programmes nationaux et internationaux
et Susan Haigh, Services de technologie de l'information

Le présent article est le second d'une série de deux qui rendent compte d'une consultation nationale sur les ressources documentaires numériques qu'a entreprise dernièrement la Bibliothèque nationale. L'analyse des réponses à une enquête initiale auprès de certaines bibliothèques canadiennes a fait l'objet d'un compte rendu dans le dernier

numéro (voir «Les ressources numériques dans les bibliothèques canadiennes», par Susan Haigh, *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, juin 1997, p. 1-7). Suit un rapport de la réunion restreinte subséquente tenue les 21 et 22 mars dernier, à la Bibliothèque nationale à Ottawa.

La réunion, coprésidée par Claude Bonnelly de la bibliothèque de l'Université Laval et Johanna Wellheiser de la bibliothèque de référence du Toronto métropolitain, a commencé par deux exposés présentés par des employés de la Bibliothèque nationale : «Vue d'ensemble des bibliothèques



Participants à la réunion de consultation nationale sur la numérisation.





numériques : définitions, questions et défis» par Gary Cleveland et «Activités numériques dans les bibliothèques canadiennes : vue d'ensemble des réponses au questionnaire» par Susan Haigh. Les exposés ont servi de cadre de discussion et ont fait ressortir qu'Internet n'est pas une bibliothèque numérique, ni qu'il le sera dans un avenir proche. Les «bibliothèques numériques» sont, de fait, des bibliothèques ayant les mêmes buts, fonctions, méthodes et objectifs que des bibliothèques traditionnelles, et elles comprendront des documents à la fois traditionnels et électroniques. L'édification de bibliothèques numériques sera difficile, dispendieuse et exigera des efforts à long terme qui feront appel à la fois aux compétences des bibliothécaires et à celles des informaticiens, de même qu'elle exigera la coordination parmi beaucoup de bibliothèques.*

Puis ont suivi une série de sessions plénières et en petits groupes en vue de découvrir les expériences qu'ont connues les participants qui travaillent en réseau et de faire ressortir les domaines qui se prêtent aux mesures concertées. Durant cette réunion de deux jours, il est devenu évident que des bibliothèques ont accompli des progrès concernant la numérisation des collections locales, en créant des ressources numériques par l'édition, et en gérant les mentions de fonds produites à l'externe. La plupart fournissent l'accès à des ressources numériques en ligne conservées dans d'autres sites.

Les participants estiment qu'ils ont acquis suffisamment d'expérience pour élaborer une approche coordonnée et cohérente touchant les questions d'intérêt national. En outre, ils expriment le souhait de se pencher sur ces questions de façon collective de sorte que les choix effectués à l'échelle locale soient basés, le cas échéant, sur des normes et des pratiques reconnues. Tous conviennent qu'une démarche coordonnée maximisera l'interfonctionnalité et facilitera l'accès à long terme aux ressources documentaires numériques du Canada.

* Voir *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 28, n° 5, mai 1996 pour consulter plusieurs articles sur les «bibliothèques numériques».

À la fin de la première journée, les participants ont choisi de regrouper leurs préoccupations en trois domaines de priorité : définir la structure organisationnelle d'un organisme national pour résoudre les problèmes de bibliothèque numérique d'intérêt commun; relever les normes et les meilleures pratiques en ce qui concerne les activités des bibliothèques numériques; et élaborer des stratégies pour accroître la communication et la sensibilisation. De plus, le groupe a formulé les principes suivants sur lesquels devrait reposer un cadre de mesures coordonnées :

- Les Canadiens disposent du droit à l'information;
- Les bibliothèques facilitent l'accès égal à l'information en s'assurant qu'elle est organisée, complète, précise et offerte d'une manière opportune, abordable et efficiente, peu importe le support;
- Les bibliothèques canadiennes jouent un rôle important pour ce qui est de fournir l'accès à l'information et d'assurer son contenu canadien;
- Les bibliothèques canadiennes collaborent avec d'autres fournisseurs d'information pour optimiser le potentiel des technologies et s'assurer que tous les Canadiens ont accès à l'information dont ils ont besoin, selon les principes de l'égalité, de l'universalité et de l'abordabilité.

STRUCTURE D'UNE INITIATIVE CANADIENNE SUR LES BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES

On a demandé à la Bibliothèque nationale de parrainer la création d'un groupe d'institutions volontaires dont la mission sera de coordonner et d'animer le développement des ressources documentaires canadiennes et de résoudre les problèmes pertinents.

Comme première étape, les participants ont demandé à la Bibliothèque nationale de préparer un document sur le but de cette «Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques». Ce document de mobilisation comprendrait un énoncé de la vision, de la mission et des objectifs, de même qu'un plan d'action général et les besoins en ressources. Il inviterait les institutions à adhérer à l'Initiative à leur

Nouvelles

DE LA Bibliothèque nationale



ÉDITRICE

Margo Wiper

RÉDACTRICE EN CHEF

Gwynneth Evans

RÉDACTION

Jean-Marie Brière

Willadean Leo

PRODUCTION

Roseanne Ducharme, Denis Schryburt

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont publiées 10 fois par année et elles sont distribuées gratuitement à ceux qui en font la demande. Si vous désirez changer votre adresse, S.V.P. retourner votre étiquette d'adresse avec les changements désirés à Marketing et édition, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, Canada K1A 0N4. Télécopieur : (613) 991-9871. Internet : publications@nlc-bnc.ca

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont accessibles aussi au service Web de la Bibliothèque nationale à www.nlc-bnc.ca/nl-news/fnlnews.htm

Cette publication peut être reproduite sans autorisation à la condition d'indiquer la source en entier. Les anciens numéros des **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** peuvent être obtenus en écrivant à l'adresse mentionnée ci-dessus. S.V.P., préciser le(s) volume(s) et numéro(s) désiré(s).

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont répertoriées dans le Canadian Magazine Index, le Canadian Periodical Index, le Children's Literature Abstracts et sont disponibles en direct dans la base de données Canadian Business and Current Affairs.

Tous les moyens ont été utilisés afin de retracer les détenteurs du droit d'auteur des documents utilisés dans cette publication. Tout oubli est involontaire et la Bibliothèque nationale du Canada est prête à rectifier toute erreur commise par mégarde.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 1997, représentée par la Bibliothèque nationale du Canada.



Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1992. Le logo de la Bibliothèque nationale du Canada s'inspire de la murale «La Connaissance/Knowledge» créée par Alfred Pellan pour la salle de référence de la Bibliothèque nationale.



PARTICIPANT(E)S À LA RÉUNION

Havelin Anand, Secrétariat du Groupe de travail sur la numérisation au gouvernement fédéral

Pam Bjornson, Institut canadien de microreproductions historiques (ICMH)

Claude Bonnelly, Université Laval (coprésident)

Alan Burk, Université du Nouveau-Brunswick

Anita Cannon, Université Mount Allison

Gary Cleveland, Bibliothèque nationale du Canada

Lynn Copeland, Université Simon Fraser

Marju Drynan, Université McMaster

Lyn Elliot Sherwood, Ministère du Patrimoine canadien

Gwynneth Evans, Bibliothèque nationale du Canada

Darlene Fichter, Université de Saskatchewan

Liz Fox, Université Queen's

Barbara Freeze, Institut national canadien pour les aveugles (INCA)

Chantal Gauthier, Bibliothèque nationale du Canada (en détachement à Industrie Canada)

Susan Haigh, Bibliothèque nationale du Canada

Mark Haslett, Université de Waterloo

Nora Hockin, Industrie Canada

Doug Hodges, Bibliothèque nationale du Canada

Aldyth Holmes, Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST)

Ernie Ingles, Université d'Alberta
Yvon André Lacroix, Bibliothèque nationale du Québec

David McKnight, Université McGill

Lucie Molgat, Conseil national de recherches Canada

Carole Moore, Université de Toronto

Jill Nicholson, Bibliothèque publique de Leamington

William Oldfield, Université de Waterloo

Doug Poff, Université d'Alberta

Daniel Prémont, Université Laval

Jane Pyper, Bibliothèque publique de North York

Marianne Scott, Bibliothèque nationale du Canada

Mary Jane Starr, Bibliothèque nationale du Canada

John Teskey, Université du Nouveau-Brunswick

Jane Thacker, Bibliothèque nationale du Canada

Karen Turko, Université de Toronto

Bridget Turner, Bibliothèque provinciale de Nouvelle-Écosse

Johanna Wellheiser, Bibliothèque de référence du Toronto métropolitain (coprésidente)

Martha Whitehead, Université de la Colombie-Britannique

Frank Winter, Université de Saskatchewan

gré, tout en reconnaissant qu'un engagement de fonds, d'expérience, de conseils ou de volonté de travailler à résoudre des problèmes serait attendu de la part des membres.

Du point de vue des participants à la réunion, l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques travaillera d'abord et avant tout pour des bibliothèques canadiennes, mais elle reconnaîtra également la nécessité

d'accroître les relations avec d'autres intervenants qui font partie de la chaîne de l'information, de la création à l'archivage : les services d'archives, les musées et les organismes culturels; les créateurs et les éditeurs; les fournisseurs de l'industrie (logiciels, matériels et télécommunications); les utilisateurs; ainsi que les organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux, municipaux et régionaux.

Voici certaines des questions considérées comme méritant une attention immédiate :

- relever et mettre en œuvre des stratégies visant à accroître la communication, la sensibilisation et l'éducation en matière de bibliothèque numérique;
- adopter des normes ou un code des meilleures pratiques en matière de bibliothèque numérique;
- échanger de l'information et recourir à des contrats de licence;
- formuler des rôles et des responsabilités à l'endroit des institutions afin d'assurer la coordination et d'éviter les chevauchements dans le développement des ressources numériques;
- établir des lignes directrices pour la mise en application des lois actuelles sur le droit d'auteur et élaborer des énoncés d'orientation à l'égard du droit d'auteur dans un environnement numérique.

NORMES ET MEILLEURES PRATIQUES

Un certain nombre de principes directeurs ont été ébauchés en guise de base aux travaux sur les normes dans cinq domaines : contenu de la création, identification et description, conservation, accès et recherche, ainsi qu'interfonctionnalité et échange. Voici les principes :

- Des groupes d'experts doivent déterminer et promouvoir les meilleures pratiques (provenant d'instances canadiennes ou autres), dans les cinq domaines ci-dessus; recourir à des normes internationales, au besoin;
- Les bibliothèques doivent collaborer avec les intervenants en matière de création et de production, de sorte que les normes appropriées (p. ex., identification, accès) soient intégrées dès le départ;
- La discussion et la promotion des normes et des meilleures pratiques doivent être basées sur les consensus et l'expérience, et non sur la coercition et la théorie;
- Les exigences du contexte canadien (bilinguisme) doivent être prises en compte dans le choix des normes ou des meilleures pratiques.



COMMUNICATIONS ET SENSIBILISATION

On compte un certain nombre de domaines où la communication sur des activités canadiennes pourrait être coordonnée et améliorée. Parmi les mécanismes de communication suggérés, mentionnons un registre des collections numériques actuelles (et éventuellement prévues et en cours), et un centre de coordination de l'information sur les ateliers et les possibilités de formation, les normes et les meilleures pratiques. Il a été convenu qu'un plan de communication stratégique doit être élaboré dans le cadre de l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques.

SUIVI DE LA RÉUNION

Des progrès ont été accomplis depuis la réunion du mois de mars. La proposition

visant à créer l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques a été rédigée, passée en revue par des participants à la réunion, et elle est l'objet d'une diffusion dans les milieux bibliothéconomiques. Intitulée «L'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques : une proposition d'établissement d'une alliance nationale», elle figure sur le site W3 de l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques (<http://www.nlc-bnc.ca/cidl/>). Ce site offre également une bibliographie sur les bibliothèques numériques; les textes des exposés à la réunion; un compte rendu des participants et un communiqué au sujet de la réunion; et une liste des URL des projets canadiens de bibliothèque numérique (signalés dans les réponses à l'enquête ou par les participants).

Les prochaines étapes dans l'établissement de l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques consisteront à :

1. Inscrire les membres (d'ici le mois d'août 1997).
2. Nommer un comité de direction (d'ici le début du mois de septembre 1997).
3. Convoquer le comité de direction (septembre 1997) et les sous-comités (octobre 1997) pour amorcer les travaux.

Des renseignements sur l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques seront publiés dans *Nouvelles de la Bibliothèque nationale* au fur et à mesure qu'ils seront disponibles. ◆



BIENTÔT DANS VOTRE NAVIGATEUR W3 !

Le point sur les projets de numérisation de la Bibliothèque nationale

par Doug Hodges,
Gestion des ressources en information

Vous voulez ajouter des sites W3 intéressants aux signets de votre navigateur ? La Bibliothèque nationale du Canada a augmenté ses collections numérisées pour offrir davantage de contenu canadien dans Internet, et pour compléter ses autres collections. Le présent article fait le point sur des projets de numérisation récents et en cours de la Bibliothèque nationale.*

POURQUOI NUMÉRISER ?

La Bibliothèque nationale a adopté cette définition fonctionnelle de «numérisation» : il s'agit du processus de conversion du contenu d'un support

physique (p. ex., des articles de périodiques, des livres, des manuscrits, des cartes, des photographies, des disques en vinyle, etc.) sous forme numérique. À la Bibliothèque nationale, la numérisation débouche normalement sur un document

ou une ressource accessible au site Web de la Bibliothèque, et par conséquent dans Internet.

La numérisation n'est pas un fin en soi. Elle est basée sur ce dont les gens ont besoin ou recherchent. Les critères de sélection, en particulier ceux qui reflètent les besoins des utilisateurs, revêtent une importance considérable. Donc, les principes qui sous-tendent le développement des collections traditionnelles demeurent pertinents lorsque des documents sont sélectionnés pour numérisation, mais il existe également beaucoup de considérations liées aux aspects technique, juridique, général et des ressources.

La numérisation constitue l'une des trois méthodes importantes en vue de bâtir des collections électroniques. Les autres méthodes comprennent l'ajout de nouvelles publications numériques (gratuites ou protégées) aux collections de bibliothèque et la liaison à des ressources Internet par des instruments de recherche, des bibliographies ou d'autres outils de navigation. Bien que le programme de numérisation de la Bibliothèque nationale continue d'être centré sur la numérisation choisie d'instruments de référence et sur des projets thématiques, il comprend

*Voir les articles suivants dans les *Nouvelles de la Bibliothèque nationale* : «Le programme de numérisation de la Bibliothèque nationale du Canada», vol. 28, n° 5, mai 1996, p. 7-9; «Le point sur les projets de numérisation», juillet-août 1996, p. 9; «La numérisation des collections : le partenariat entre la Bibliothèque nationale et Industrie Canada», septembre 1996, p. 6-8; et «Le lancement des projets d'été en numérisation», vol. 29, n° 1, janvier 1997, p. 5-6.



également la numérisation limitée de parties de collections d'intérêt particulier en études canadiennes. La nécessité de faire en sorte que la Bibliothèque consolide ses points forts, complète ses collections traditionnelles et électroniques existantes, réduise les doublons d'efforts et collabore avec d'autres établissements et partenaires intéressés demeure essentielle à ces efforts continus.

Alors pourquoi numériser ? Dans les termes les plus simples, la numérisation d'un document imprimé ou sous un autre support physique (p. ex., des enregistrements sonores) rend le document plus utile et plus accessible, et cela se traduit par un service accru. La recherche en texte intégral de documents devient possible, et les liens hypertextes conduisent le lecteur à des documents connexes dans le texte lui-même, aussi bien que vers des ressources externes. En dernière analyse, la numérisation ne signifie pas le remplacement des collections et des services de bibliothèque traditionnels; au contraire, la numérisation sert à les améliorer.

LE POINT SUR LA SITUATION

En septembre 1996, la Bibliothèque nationale lançait quatre projets de numérisation avec des fonds provenant du programme Collections numérisées de Rescol d'Industrie Canada : les Archives Glenn-Gould, l'Index des périodiques de musique canadiens (IPMC), l'Index des Commissions royales fédérales et Le Nord : paysage imaginaire. On peut voir les résultats dans la section «Projets de numérisation» du site W3 de la Bibliothèque (<http://www.nlc-bnc.ca/digiproj/fdigiact.htm>) et au site W3 des Collections numérisées de Rescol (<http://schoolnet.ca/collections/>). Au cours de la dernière année, les travaux se sont poursuivis pour mettre à jour et améliorer ces projets. Ainsi, de nouvelles notices d'articles de périodiques canadiens de musique ont été ajoutées à la base de données de l'IPMC, et davantage de notices ont été ajoutées à l'Index des Commissions royales fédérales.

Le premier semestre de 1997 a vu le lancement d'un certain nombre de nouveaux projets de la Bibliothèque nationale, qui ont été rendus possibles grâce au soutien généreux de l'Alliance Stentor. On peut avoir accès à ces projets à l'adresse des «Projets de numérisation» de la Bibliothèque nationale à (<http://www.nlc-bnc.ca/digiproj/fdigiact.htm>).

- **Gabrielle Roy** (Lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général) : Gabrielle Roy est très admirée tant par les Canadiens d'expression française que par ceux d'expression anglaise, qui la considèrent comme une auteure au talent exceptionnel. Ce projet s'ajoute aux sites Earle Birney et Yves Thériault, qui ont été subventionnés par le programme Collections numérisées de Rescol l'an dernier. Le projet Gabrielle Roy vaut une visite !
- **Guide du fonds de journaux sur microfilm de la Bibliothèque nationale du Canada** : des généalogistes et des historiens figurent-ils au nombre des usagers de votre bibliothèque ? Alors ce guide d'accès au W3 les réglera ! Le personnel et les usagers peuvent rapidement déterminer quels journaux microfilmés d'un village ou d'une ville donnés sont conservés à la Bibliothèque nationale, de même que les bobines de microfilms qui correspondent aux dates ou aux numéros requis. La version imprimée de ce guide est l'une des sources de référence les plus souvent utilisées dans la collection de la Bibliothèque nationale.
- **Disc-o-logue** : À l'origine une liste diffusée surtout aux disquaires du Québec, *Disc-o-logue* comprenait les disques et les chansons en français disponibles au Québec de 1955 à 1985 environ. Le projet est centré sur la numérisation de l'index compris dans la collection *Disc-o-logue*, qui a été donnée à la Division de la musique de la Bibliothèque nationale par Louise Lamothe en 1986. Plus de la moitié des quelque 100 000 fiches ont été converties, grâce à l'Alliance Stentor. La phase 2 du projet s'effectue grâce à des fonds provenant du programme Collections numérisées de Rescol. Les fiches renferment des renseignements tels que le titre de la chanson, le

compositeur, l'interprète, le support (33 ou 45 tours), l'étiquette, le numéro de publication, la date de parution, et la date à laquelle l'enregistrement n'était plus disponible sur le marché. Vu qu'il existe peu de sources de référence dans Internet pour satisfaire à la demande de renseignements sur la musique populaire d'expression française, ce produit de recherche distinctif plaira à la fois aux usagers internationaux et canadiens, surtout dans les pays francophones.

- **Archives Glenn-Gould (Phase 2)** : de nouveaux documents sont ajoutés à ce site W3 très couru, notamment un certain nombre de travaux portant sur Gould et des outils de recherche qui seront utiles aux spécialistes et aux amateurs de Gould. Pour le consulter, s'adresser à <http://www.gould.nlc-bnc.ca/>

NOUVEAUX PROJETS

Au cours de l'été de 1997, avec l'aide financière du programme Collections numérisées de Rescol d'Industrie Canada, la Bibliothèque nationale travaille aux projets suivants :

- **Stephen Leacock** (Lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général) : Stephen Leacock est sans doute mieux connu pour son humour, et à son époque, il a été beaucoup publié non seulement au Canada, mais également à travers le monde d'expression anglaise. Il était de plus un universitaire et un écrivain prolifique qui a traité de sujets qui vont de la science politique et de l'économie à la biographie, l'histoire et la sociologie. Ce projet favorisera et améliorera l'accès à une myriade de travaux sur l'un des écrivains canadiens les plus célèbres. Le site W3 comprendra des oeuvres puisées dans l'énorme fonds de la Bibliothèque nationale, et saura intéresser les étudiants des niveaux secondaire et universitaire, les chercheurs ainsi que le grand public.
- **Emily Carr (Phase 2)** : l'un des projets de la magnifique récolte de l'an dernier du programme Collections numérisées de Rescol a été «Emily Carr : At Home and At Work» (<http://www.schoolnet.ca/collections/carr/>). Ce superbe site a



été développé par une équipe de jeunes gens à Victoria (C.-B.), sous la direction de British Columbia Heritage. Cette année, une deuxième phase du projet est effectuée par un jeune entrepreneur avec l'aide de British Columbia Heritage – région du sud-ouest et de l'Okanagan, et la Bibliothèque nationale fournit de nouveaux documents pour compléter ceux qui sont déjà numérisés. Le projet comprend des articles au sujet d'Emily Carr, ses notes manuscrites, ainsi que des dessins architecturaux de la maison de Carr. L'information numérisée au sujet de cette illustre artiste canadienne et lauréate d'un Prix littéraire du Gouverneur général (en 1941) plaira à toutes les personnes fascinées par ses œuvres littéraires et artistiques remarquables.

- **Incunabula, Hebraica, Judaica** : le catalogue de l'exposition de 1981 de la Bibliothèque nationale, *Incunabula, Hebraica & Judaica*, constitue un instrument de référence de grande valeur historique et bibliographique. Un groupe de jeunes entrepreneurs, grâce à des fonds du programme Collections numérisées de Rescol, numérisent l'information et les illustrations contenues dans le catalogue.

Dans l'introduction, Brad Sabin Hill (ancien conservateur de la collection Jacob M. Lowy de la Bibliothèque nationale, de laquelle l'exposition a puisé ses documents) mentionne : «...la Bibliothèque nationale du Canada a eu l'honneur de recevoir, à titre de don à la Couronne, à l'usage du gouvernement et du peuple canadien, l'une des trois plus remarquables collections particulières d'ouvrages hébraïques et judaïques rares et également l'une des collections les plus prestigieuses d'incunables hébraïques de l'Occident. Cette collection de renommée internationale fut offerte à la Bibliothèque nationale du Canada en 1977, par M. Jacob M. Lowy, industriel, philanthrope et bibliophile de Montréal (Québec).»

La collection Lowy renferme un échantillon représentatif fantastique de culture, et comprend des documents en latin, en hébreu, en italien, en espagnol et en arabe. Le catalogue, qui

représente une sélection de cette collection diversifiée, comprend de l'information sur la première édition canadienne (1844) des travaux du célèbre historien Josephus, et un imprimé rare d'un poème par Robert Browning, qui provient d'Halifax. Des étudiants, des chercheurs, les personnes intéressées aux premiers livres imprimés (incunables), des artistes et des étudiants en art qui travaillent sur l'histoire de l'imprimerie et de l'illustration, ainsi que des bibliographes d'œuvres hébraïques et judaïques, tous trouveront une information précieuse au site W3, de même que l'occasion de voir certains des trésors les plus rares et les plus précieux de la Bibliothèque nationale du Canada.

L'ensemble de ces documents servira de supplément à un nombre croissant de collections numériques en cours d'édification par des bibliothèques et des institutions canadiennes. Mais le

travail ne fait que commencer ! Qu'ils soient fièrement exposés dans des coffrets spéciaux ou déposés sur des rayonnages de bibliothèque ou dans des tiroirs de classeur, d'autres merveilleux documents qui pourraient être numérisés existent dans des bibliothèques de tout le pays. Peut-être votre bibliothèque compte-t-elle des trésors dont nous pourrions tous bénéficier !

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Doug Hodges

Gestion des ressources en information
Bibliothèque nationale du Canada

395, rue Wellington

Ottawa (Ontario) K1A 0N4

Téléphone : (613) 947-5888

Télécopieur : (613) 996-3573

ATME : (613) 992-6969

Internet : doug.hodges@nlc-bnc.ca ♦



SERVICE DE LOCALISATION DE L'INFORMATION DU GOUVERNEMENT (GILS) :

faits nouveaux au gouvernement du Canada

par Nancy Brodie,

Gestion des ressources en information

INTRODUCTION

Les administrations publiques souhaitent ardemment devenir des utilisateurs modèles de l'infoute afin d'améliorer l'accès du public à l'information gouvernementale et de répondre aux attentes élevées du public. Les mécanismes de recherche actuels produisent des résultats dont la gestion est quasi impossible et qui sont souvent imprécis, alors que les métadonnées offrent des possibilités pour trouver de l'information et effectuer des recherches avec précision. Pour améliorer les possibilités de recherche dans l'ensemble des domaines et des instances, une norme

de métadonnées ainsi que de recherche et de repérage est impérative. Le Service de localisation de l'information du gouvernement (GILS), un profil du Protocole de recherche et de repérage ANSI Z39.50 de la norme de l'American National Standards Institute répond à ce besoin.

HISTORIQUE

Le GILS a été développé aux États-Unis en guise de mécanisme pour repérer et décrire l'information gouvernementale et offrir de l'aide pour l'obtenir. Les systèmes, les normes, les règlements, les lignes directrices et les personnes font



tous partie de ce service. Les systèmes GILS doivent adhérer aux spécifications du GILS définies dans la Norme de traitement de l'information fédérale FIPS 192-1994 des États-Unis. Le profil du GILS (http://www.usgs.gov/gils/prof_v2.html) qui fait partie de FIPS 192, précise un sous-ensemble de la norme de repérage de l'information Z39.50. Le profil du GILS définit également les éléments de données qui doivent figurer dans une notice de localisation GILS. En d'autres termes, le GILS est une norme gouvernementale des États-Unis qui respecte la norme internationale. Chaque organisme du gouvernement des États-Unis est tenu de mettre en oeuvre un service GILS aux termes de la Paperwork Reduction Act des États-Unis de 1995 (<http://www.usgs.gov/publics/gils/s244.html>). Le GILS est opérationnel aux États-Unis depuis janvier 1996. La page d'accueil du GILS, notamment les documents d'information et les derniers faits nouveaux, est accessible à (<http://www.usgs.gov/public/gils>). La passerelle principale au site et aux documents du GILS des États-Unis est située au Government Printing Office des États-Unis à (http://www.access.gpo.gov/su_docs/gils/gils.html).

Les systèmes de localisation du GILS renferment des bases de données consultables de notices GILS qui indiquent quelle information est accessible concernant un sujet donné, où figure l'information et comment l'utilisateur peut y accéder ou la demander. La notice de localisation ne constitue pas l'information en soi, mais bien une description de celle-ci pour accéder à des ressources d'information. Ainsi, la notice GILS est une métadonnée qui peut décrire une collection, un service, un système, un site W3, une publication ou un document électronique en particulier.

On peut trouver une description générale du GILS dans le numéro 23 de *Flash Réseau*, de la Bibliothèque nationale du Canada (<http://www.nlc-bnc.ca/publications/netnotes/fnotes23.htm>).

ÉVOLUTION AU GOUVERNEMENT DU CANADA

Groupe d'action Internet sur l'identification des documents

Au printemps de 1994 (cela fait bien des années à l'ère d'Internet), la première conférence sur Internet du gouvernement fédéral relevait «l'identification des documents» comme étant une préoccupation d'importance, et c'est alors que fut créé le Groupe d'action Internet sur l'identification des documents.

Le Groupe d'action a été à même de confirmer, par des expériences pratiques, qu'il était difficile de trouver de l'information au sujet du gouvernement fédéral dans Internet, et qu'il était tout aussi ardu d'établir si un document Internet en particulier provenait du gouvernement fédéral. Les «métadonnées» ou «l'information concernant l'information» constituaient la solution, et le Groupe d'action a procédé à une évaluation préliminaire des normes en matière de métadonnées. Le Groupe d'action prévoyait que les créateurs de documents créeraient leurs propres métadonnées, et que très peu d'éléments seraient nécessaires. Les recommandations du Groupe d'action, un sous-ensemble d'éléments de données dans le profil du GILS, ont été incluses pour la première édition du document du Conseil du Trésor préparé en 1995 et intitulé *Internet : Guide d'utilisation d'Internet au gouvernement fédéral*.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES NORMES DES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

Le Groupe de travail sur les normes des documents électroniques (GTNDE) est un groupe créé en vertu du Programme des normes du Conseil du Trésor sur la technologie de l'information. Le GTNDE s'intéressait à des en-têtes de métadonnées ou de documents dans le cadre de son analyse sur le langage standard généralisé de balisage (SGML). L'en-tête du Text Encoding Initiative (TEIH) (<http://etext.virginia.edu/TEI.html>) avait été utilisé dans un projet pilote SGML portant sur des manuels du Conseil du Trésor. Au printemps de 1995, le GTNDE invitait

le Groupe d'action Internet sur l'identification des documents à présenter un exposé sur ses travaux et, en septembre 1995, celui-ci présentait un exposé plus détaillé sur les métadonnées. Parallèlement, le Projet d'infrastructure à fenêtre unique aux Services gouvernementaux de télécommunication et d'informatique (SGTI) relevait la nécessité des métadonnées pour supporter l'accès «à fenêtre unique» au gouvernement fédéral dans Internet, et recommandait au GTNDE d'adopter le GILS comme norme au sein du gouvernement fédéral. À la suite de ces divers exposés, le GTNDE a créé le Sous-groupe du GILS (SGG) en novembre 1995.

SOUS-GROUPE DU GILS

Le mandat du Sous-groupe du GILS consiste à préparer une Norme du Conseil du Trésor sur la technologie de l'information (NCTTI) préliminaire en guise de méthode standard de description des ressources d'information du gouvernement fédéral afin de :

- structurer et gérer les ressources d'information de façon uniforme et systématique;
- faciliter la mise en oeuvre d'un mécanisme de recherche précise dans Internet ou dans d'autres vastes réseaux complexes;
- fournir un service amélioré aux utilisateurs finals en offrant des points d'accès multiples aux ressources d'information, par le recours à des descriptions en métadonnées.

Le Sous-groupe du GILS s'est réuni à intervalles réguliers depuis novembre 1995. Le groupe a passé en revue la notice GILS en détail et l'a comparée à d'autres modèles de métadonnées. Ces modèles comprennent ceux qui sont utilisés ou proposés au gouvernement comme InfoSource et le profil de documents de la demande de proposition dans le système de gestion de l'information, des documents et des notices (SGIDN), de même que les modèles utilisés ou proposés à l'extérieur du gouvernement comme TEIH et le Dublin Core (http://purl.org/metadata/dublin_core).



Le GILS s'est révélé une solution technique et de service judicieuse pour décrire l'information gouvernementale. Cependant, il faudrait quelque peu l'adapter pour satisfaire aux besoins du gouvernement du Canada, en particulier pour décrire les ressources d'information dans les deux langues officielles et la nécessité de décrire des documents précis. Aux États-Unis, le GILS a surtout été utilisé à un niveau supérieur pour décrire des collections, plutôt que des documents en particulier. Heureusement, les promoteurs américains du GILS étaient très intéressés à le voir utilisé à l'échelle internationale, et ils avaient créé une liste de discussion dans Internet afin de faciliter la discussion sur des modifications au profil du GILS. Pendant tout le printemps de 1996, le Sous-groupe du GILS a suggéré de nombreux ajouts au profil du GILS, dont l'ensemble a été intégré à la version 2 (http://www.usgs.gov/gils/prof_v2.html) du profil, qui a été terminée en octobre 1996.

L'une des premières modifications effectuées au profil du GILS a été de retirer l'indication des éléments obligatoires et facultatifs. On a reconnu que les décisions au sujet des éléments obligatoires devraient être laissées à chaque gouvernement. Par exemple, l'indication de la langue serait obligatoire au gouvernement du Canada, mais pas à celui des États-Unis. Les *Lignes directrices relatives au GILS canadien : Les lignes directrices relatives au Service de localisation de l'information du gouvernement régissant la préparation d'enregistrements GILS*. (http://gils.gc.ca/gils/info_f.html), basées sur les *GILS Guidelines for the Preparation of GILS Core Entries* (1995) préparées par la U.S. National Archives and Records Administration, ont été établies par Fay Turner de la Bibliothèque nationale afin de décrire le mode de préparation des notices GILS au gouvernement du Canada. Les recommandations du Sous-groupe du GILS ont été intégrées dans la nouvelle édition du *Guide d'Internet* (<http://canada.gc.ca/programs/guide/index.html>) du gouvernement du Canada.

Le SGML a été adopté comme norme d'échange des notices GILS et une Définition type de document (DTD) SGML a été développée pour la notice GILS. La DTD peut être téléchargée du

site GILS du gouvernement du Canada (http://gils.gc.ca/gils/info_f.html). Une stratégie de création de notices GILS dans un environnement SGML (http://gils.gc.ca/gils/creatingg_e.html) a été élaborée et fait l'objet d'essais par l'Office national de l'énergie (<http://www.neb.gc.ca/erf/standard/french/winter97/neb4.htm#01>).

LE PROJET PILOTE DU GILS

Le Sous-groupe du GILS a établi qu'un projet pilote était nécessaire pour illustrer la nécessité et les avantages des métadonnées, afin de soutenir la recherche et d'évaluer la notice GILS comme norme de métadonnées. La phase 1 du projet pilote était centrée sur la création de notices, et précisait les exigences en matière de création et de mise à jour des notices GILS dans des ministères et à un répertoire GILS central. Les 11 ministères participants ont créé des notices à l'aide d'une grille HTML versée par les SGTI dans le W3. Environnement Canada a créé plusieurs centaines de notices GILS au moyen d'un outil maison. Les SGTI ont créé un outil pour faciliter la conversion des notices maison en format de notices standard SGML. Les SGTI ont de plus créé un répertoire des notices GILS et une fonction de recherche (<http://gils.gc.ca>). Voici la liste des participants à la phase 1 du projet pilote : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Patrimoine canadien, Environnement Canada, Pêches et Océans, Affaires indiennes et du Nord, Industrie Canada, Archives nationales du Canada, Office national de l'énergie, Bibliothèque nationale du Canada, Conseil national de recherches Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (notamment le Programme des services de dépôt), Statistique Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor. Le Conseil du Trésor a offert un jeu de notices provenant d'InfoSource qui sont en cours de conversion au GILS. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ainsi que Ressources naturelles Canada ont créé des notices depuis la fin de la phase 1.

Le projet pilote du GILS a évalué la pertinence de la notice GILS et l'efficacité des outils des SGTI, et a relevé les améliorations nécessaires. Ainsi,

l'outil de création des notices a été peaufiné et un accent plus soutenu sera porté à la description des éléments obligatoires dans les *Lignes directrices relatives au GILS canadien*. Les résultats du projet pilote du GILS permettront aux ministères fédéraux de déterminer l'incidence de la création et de la mise à jour des notices GILS. Cela permettra aux ministères de repérer les compétences requises pour créer des notices, évaluer les besoins en ressources et insérer le GILS dans les activités des ministères. La phase finale de l'évaluation tentera de cerner les améliorations nécessaires dans l'interface de recherche et d'évaluer l'utilité de l'information du GILS aux yeux des utilisateurs de l'information gouvernementale : après tout, le but du GILS consiste à améliorer l'accès du public à l'information gouvernementale.

LE RÔLE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

La Bibliothèque nationale a joué un rôle clé dans l'évolution du GILS au sein de l'administration fédérale. En vertu de la Politique sur la gestion des fonds de renseignements administratifs, la Bibliothèque nationale est chargée de surveiller l'accessibilité et la gestion de l'information gouvernementale publiée. Au cours des trois dernières années, la Bibliothèque nationale a promu et encouragé l'accès facile à l'information gouvernementale électronique en réseau de même que la bonne gestion de celle-ci. Dans ce contexte, le GILS représente une partie importante de cette stratégie.

LA PROCHAINE ÉTAPE

Les ministères fédéraux reconnaissent de plus en plus la valeur des métadonnées pour améliorer l'accès à l'information gouvernementale dans Internet, aider les utilisateurs à accéder aux ressources d'information qui ne sont pas disponibles en ligne et à supporter la gestion des collections croissantes d'information électronique. The Information Services Enterprise (<http://ise.gc.ca/>) lancée par CSGI, le Comité des sous-ministres sur la gestion de l'information, a adopté le GILS comme norme de métadonnées. Quant au Programme des services de dépôt, il a



utilisé le GILS avec succès comme format d'affichage pour son catalogue de publications gouvernementales depuis plus d'un an. Environnement Canada a intégré le GILS comme élément clé dans la gestion de son service W3, la Voie verte (<http://www.ec.gc.ca/>). De plus, Environnement Canada participe activement au projet Gestion de l'environnement et des ressources naturelles du G7, qui se sert de notices basées sur le GILS. Agriculture et Agroalimentaire Canada envisage de faire du GILS sa norme de description des ressources dans Agriweb

(<http://www.agr.ca/agriweb/agriweb.htm>). Le nombre croissant de notices GILS décrivant des ressources d'information du gouvernement fédéral seront intégrées dans la base de données centrale du GILS ou rendues accessibles par une passerelle W3 de Z39.50.

Au fur et à mesure que le gouvernement réagira à la recommandation du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information voulant qu'il soit un chef de file comme utilisateur de l'autoroute de l'information, l'accès continu à l'information et aux services

gouvernementaux deviendra de plus en plus important. Le Sous-groupe du GILS espère voir adopter le GILS comme norme technique et qu'elle soit intégrée à l'infrastructure de l'information gouvernementale et fasse partie de la Politique de gestion de l'information du gouvernement. Par son utilisation largement répandue au sein des ministères et par le fonctionnement permanent d'une infrastructure à fenêtre unique, le GILS deviendra un outil clé pour l'accès du public à l'information gouvernementale fédérale. ♦

Éviter les bouchons dans le W3 : comment développer un site qui fonctionne

par Gary Cleveland,
Services de technologie de l'information

Adaptation d'un exposé présenté au congrès annuel de l'Ontario Library Association, à Toronto, le 6 février 1997

Quiconque a développé ou tenu un site W3 sait que cela exige à la fois de la réflexion et du travail. La conception de la page W3, les adresses URL relatives, les répertoires à pseudonyme, les documents à plusieurs fichiers, les formats de compression des fichiers de graphiques et de photographies, la profondeur de couleur, le codage HTML... et la liste continue. Même si on compte des centaines de livres qui décrivent le développement d'un site W3, des gens qui créent leur première ressource W3 peuvent se sentir dépassés par des traités très détaillés. À des conférences, on rencontre de telles personnes : elles ont un regard de bête traquée à qui on vient tout juste de dire : « À partir de la semaine prochaine, votre travail consiste à vous occuper du site W3 de la bibliothèque. » Enthousiasmées, mais prises de panique, elles n'ont pas la moindre idée

de ce qu'il faut faire pour commencer. Alors, voici un cadre de base qui leur permettra de cerner les éléments dont elles doivent disposer pour concevoir une ressource W3 qui fonctionne avec succès.

La création d'un site W3 comprend neuf étapes : 1) la conception et la planification; 2) l'obtention de l'affranchissement des droits; 3) l'élaboration du contenu; 4) le balayage; 5) le codage en HTML; 6) les essais et le débogage; 7) le téléchargement vers le serveur W3; 8) la publicisation de la ressource; et 9) la mise à jour continue. Voici le détail de chaque étape.

LA CONCEPTION ET LA PLANIFICATION

Construiriez-vous une maison sans un plan ? Cela est fort peu probable, et essayer de créer une ressource W3 sans un plan détaillé est également mal avisé. L'étape de la conception et de la planification est, de loin, la plus importante. C'est à cela que vous

devriez consacrer la plus grande partie de votre temps, c'est-à-dire réfléchir à votre projet en détail, essayer de deviner ce qu'il faudrait faire et ce qui pourrait mal fonctionner. À cette étape, vous essayez de dessiner *exactement* ce qu'il faut faire dans le cadre du projet W3, le plus en détail possible. Si vous n'établissez pas un plan approprié, vous courez le risque d'un dépassement des coûts, d'échéances manquées, de frustration chez les membres de l'équipe, et (ce qui importe surtout) d'un mécontentement de la part des gestionnaires. À l'étape de la conception et de la planification, on doit prendre plusieurs décisions importantes :

- **Déterminer le type de ressource ou d'application.** Précisez le type de ressource ou d'application à produire. Il peut s'agir d'une publication, d'une exposition interactive en ligne qui met en valeur une collection, d'une interface W3 à une base de données (p. ex., un index ou un catalogue), et d'applications de traitement de l'information basées sur des formulaires (p. ex., une enquête, un formulaire de PEB). Le degré d'effort requis pour votre projet dépendra, en partie, du type d'application que vous développez.
- **Déterminer le public cible.** Il faut bien connaître votre public pour que vous puissiez bien concevoir la ressource. Posez des questions comme : s'agit-il d'un public établi ou d'un nouveau public ? Combien disposent d'une



connexion Internet ? Quelles sont les caractéristiques particulières qui influenceront sur la conception (p. ex., la rapidité de la connexion, le type de navigateur) ?

- **Déterminer le contenu.** Précisez aussi exactement que possible le contenu de la ressource et d'où elle proviendra. Quelles images graphiques ou contenu audio ou vidéo la ressource comprendra-t-elle ? De plus, commencez à songer au droit d'auteur. Renseignez-vous pour savoir si l'œuvre est protégée par le droit d'auteur, puis décidez si vous voulez passer par le processus d'obtention de l'affranchissement des droits, car cela ajoutera énormément à la durée du développement de votre projet (voir ci-dessous).
- **Élaborer la structure et la mise en page du document.** L'élaboration de la structure et de la mise en page d'un document, la conception du document, est essentielle à l'étape de la conception et de la planification. «Conception du document» signifie la structure logique d'un document W3 qui le rendra convivial et de navigation facile. Cela ne signifie pas la conception *graphique*, autrement dit créer des images et des logos intéressants, ou procéder à une mise en page de façon attrayante. Une bonne conception graphique est importante, mais il s'agit vraiment du glaçage sur le gâteau. Un beau document mal conçu est frustrant et mélangeant pour ceux qui essaient de s'en servir. La convivialité est à la base de la réussite d'une ressource W3.
- **Utiliser un scénario-maquette.** Un schéma simple de vos pages W3, le scénario-maquette vous aide à conceptualiser le document, en vous montrant où insérer le texte, les images et les liens, et vous pouvez vous en servir comme guide si plus d'une personne travaille au projet. Vous pouvez utiliser des fiches, des feuilles de papier ou un tableau blanc pour créer le scénario-maquette.

L'AFFRANCHISSEMENT DES DROITS

Toute information protégée par le droit d'auteur — texte, image, icône, vidéoclip ou trame son — doit être affranchie des

droits avant de pouvoir figurer dans votre ressource W3. Pour obtenir l'affranchissement, il faut trouver le titulaire du droit d'auteur, et lui écrire pour obtenir la permission d'utiliser l'œuvre. Il faut préciser de quelle œuvre il s'agit, pourquoi vous la voulez et ce que vous en ferez.

Pour traiter avec des titulaires de droit d'auteur, il vous faudra communiquer avec eux plus d'une fois pour leur rappeler votre demande. Il vous faudra peut-être également passer d'un titulaire de droit d'auteur à un autre si la propriété d'une entreprise a changé, ou si les droits ont été acquis par quelqu'un d'autre. En outre, soyez prêt à ne *pas* pouvoir repérer le titulaire du droit d'auteur, ou à ne jamais en entendre parler du tout. Lorsque vous ne pouvez repérer le titulaire du droit d'auteur, vous pouvez demander la permission d'utiliser l'œuvre auprès de la Commission du droit d'auteur Canada, après avoir prouvé que vous avez épuisé tous les autres moyens.

L'ÉLABORATION DU CONTENU

À l'étape de l'élaboration du contenu, vous rassemblez l'information qui sera présentée : du texte, des images, ainsi que le contenu audio et vidéo. Les points importants dont il faut se rappeler à cette étape consistent d'abord à réutiliser l'information là où cela est possible. L'information paraît-elle déjà dans une brochure ou dans une autre publication ? Est-elle sous forme électronique ?

Sinon, vous pouvez vous servir de la reconnaissance optique des caractères, un programme qui essaie de reconnaître les lettres et de les convertir dans le code ASCII équivalent. Toutefois, des erreurs de reconnaissance se produisent et la lecture d'épreuves, bien que fastidieuse, est essentielle. Si le logiciel de reconnaissance n'est pas précis à au moins 97 pour 100, il est plus rentable de faire redactylographier le texte par quelqu'un. Enfin, si votre site est bilingue, c'est à cette étape que vous faites traduire le contenu.

LE BALAYAGE

Le balayage consiste à convertir des images à contenu graphique,

photographique et pictural en format numérique. Il pourrait en outre comprendre l'échantillonnage numérique d'un contenu audio ou vidéo. Voici des points importants :

- Créez une copie de référence de chaque image et convertissez-la dans un format d'édition de fichiers d'images (TIFF). Une image de référence originale vous permet de réutiliser ou de remanipuler l'image à d'autres fins, ou comme réserve pour corriger une erreur.
- Une profusion d'images peut rendre une page W3 très attrayante, mais s'il y en a trop, le chargement du document prendra beaucoup de temps, ce qui entraînera de la frustration chez les utilisateurs.
- Faites en sorte que la résolution de l'image soit d'environ 75 ppp (points par pouce), ce que l'écran moyen d'un ordinateur peut afficher.
- Utilisez peu de couleurs. Plus vous affichez de couleurs (appelées profondeur de couleur), plus la couleur de l'image est précise, mais plus la taille du fichier augmente de façon radicale, tout comme la durée du téléchargement. En général, on s'en tient à 256 couleurs.
- Utilisez des marqueurs de hauteur et de largeur HTML, ce qui accélère le chargement de l'image.

LE CODAGE EN HTML

À cette étape, vous devriez disposer de tous les matériaux nécessaires pour assembler le document. Le codage consiste à marquer le texte au moyen de marqueurs HTML qui précisent la structure du document (ses titres, sous-titres, paragraphes), les images incluses et les mots ou phrases qui constitueront les liens hypertextes à d'autres documents ou à d'autres sites W3. Les meilleurs livres disponibles pour apprendre à coder en HTML proviennent des trois éditeurs Sams, Que et O'Reilly.

LES ESSAIS ET LE DÉBOGAGE

Mettez tout à l'essai ! Ne sous-estimez jamais le temps dont vous aurez besoin pour que votre site W3 fonctionne



parfaitement, surtout qu'une erreur sur un lien ou un nom de fichier pourrait ne pas apparaître sans une mise à l'essai systématique. Comptez environ 20 pour 100 de la durée totale du projet pour cette étape.

LE TÉLÉCHARGEMENT VERS LE SERVEUR W3

Dès que les essais sont terminés et que tout semble bien fonctionner, téléchargez vos pages W3 vers le serveur. Ne pas oublier de :

- Vous assurer que votre processus d'appellation de vos fichiers et répertoires est approprié. Par exemple, si vous avez utilisé Windows^{mc} sous DOS pour le développement et que votre serveur W3 est basé sur UNIX, alors vérifiez qu'une compatibilité existe entre les conventions d'appellation des fichiers des deux systèmes d'exploitation.
- N'utiliser qu'un seul répertoire pour l'ensemble des images dont vous vous êtes servi dans tout le document, comme des icônes pour la barre d'outils. La plupart des logiciels de serveur W3 vous permettent d'utiliser une dénomination à cet effet.
- Procéder de nouveau à des mises à l'essai et au débogage pour vous assurer que la version de votre production sur le serveur fonctionne comme prévu.

LA PUBLICISATION DE LA RESSOURCE

Il est temps de faire connaître l'existence de la nouvelle ressource W3 à vos utilisateurs et à tous les internautes. Pour ce faire, utilisez :

- Les voies de communication traditionnelles dans votre groupe d'utilisateurs, comme des bulletins d'information imprimés, des brochures et des annonces dans les journaux.
- Des groupes de discussion suivis par votre groupe cible de même que des groupes de discussion généraux.
- La section «Quoi de neuf ?» dans votre page d'accueil W3 s'il y en a une.
- Des groupes de nouvelles dont le seul but consiste à annoncer des ressources et des sites nouveaux (tels comp.infosystems.www.announce et

comp.internet.net-happenings) et surveillez les «services d'annonces» au site Yahoo!^{mc}

LA MISE À JOUR CONTINUE

La mise à jour continue est l'étape que la plupart des discussions sur le développement W3 semblent oublier. Oui, cela a nécessité beaucoup de travail d'amener votre projet dans le W3, mais maintenant vous devez le mettre à jour. Vous devez vous efforcer de tenir à jour votre information. Cela comprend votre propre information mais également les liens à d'autres sites dans le réseau. Comme les utilisateurs du W3 le savent trop bien, les sites W3 ont la mauvaise réputation de changer d'emplacement ou de disparaître tout simplement. La mise à jour peut aller d'une vérification par semaine dans le

cas des documents très éphémères, comme un calendrier d'activités, à la mise à jour annuelle. Souvenez-vous que les internautes sont intraitables : si un site n'est pas bien mis à jour, ils arrêteront de le consulter, pour n'y jamais revenir.

En résumé, le développement d'un site W3 comprend neuf étapes, la plus importante étant la planification et la conception. Lorsque tout est défini en détail, vous rassemblez le contenu, effectuez le balayage et obtenez l'affranchissement des droits. Les résultats de ces trois étapes sont versés dans des marqueurs HTML qui, suivant le scénario-maquette, créent le prototype. Mettez à l'essai le prototype, procédez à des rajustements jusqu'à ce que tout soit parfait. Téléchargez-le tout vers le serveur W3, vérifiez-le une fois de plus, puis annoncez votre site au public cible. Et le tour est joué ! ♦

SERVICES

BESOINS ET SERVICES :

comment apprendre à rendre les bibliothèques canadiennes plus accessibles

par Katherine Miller,
Programmes nationaux et internationaux

La Bibliothèque nationale publiait, en novembre 1996, La Bibliothèque canadienne accessible II : un instrument de travail destiné aux bibliothèques au service des personnes handicapées, une édition révisée de La Bibliothèque canadienne accessible : Guide de planification d'un environnement sans obstacle (1986). Sur la

recommandation du Groupe consultatif sur les services de la Bibliothèque nationale offerts aux personnes handicapées, Michele Chittenden, bibliothécaire des services spéciaux aux lecteurs, à la bibliothèque Stauffer, de l'Université Queen's et moi-même avons élaboré un atelier basé sur cet ouvrage. Nous l'avons d'abord offert à London (Ontario), à la bibliothèque publique de London et à la Graduate School of Library and Information

Science de l'Université Western Ontario. Au cours des mois de février et mars 1997, 26 ateliers ont été présentés dans 18 villes du pays, de Yarmouth (Nouvelle-Écosse) à Victoria (Colombie-Britannique). Plus de 300 personnes y ont participé, notamment des bibliothécaires et d'autres employés de bibliothèque, des représentants de conseils de bibliothèques de quartier, des groupes qui desservent des personnes handicapées, ainsi que des



étudiants d'écoles de bibliothéconomie et de programmes destinés aux techniciens et techniciennes de la documentation.

L'ATELIER

D'une part, le nombre de participants indique bien l'intérêt manifesté pour les ateliers. Par ailleurs, la détermination des participants à y assister constitue un autre aspect de cet intérêt : dans certains cas, des personnes provenant de villes non comprises dans la tournée ont effectué un déplacement de plusieurs heures en voiture pour y participer, de Tumbler Ridge à Prince George (Colombie-Britannique), d'Edmundston à Moncton (Nouveau-Brunswick), de Prince Albert à Regina (Saskatchewan), et de North Bay à Sudbury (Ontario). On voit bien que servir des clients ayant une déficience représente une préoccupation importante pour les bibliothèques canadiennes à l'heure actuelle. Offrir de tels services constitue un défi que les bibliothèques sont plus que consentantes à relever : il leur faut simplement savoir comment. *La Bibliothèque canadienne accessible II* et l'atelier leur permettent d'amorcer les premières étapes.

L'atelier comprenait deux exercices. Le premier, une simulation, a permis aux participants d'en connaître un peu plus long au sujet de deux difficultés d'apprentissage. Les réactions courantes de frustration, de colère et de sentiment d'incompétence ont bien fait ressortir qu'une difficulté d'apprentissage est présente 24 heures sur 24, sans pause café ou congé, et ont aidé les participants à se rendre compte de quelle façon leur propre bibliothèque pouvait être perçue par un client éprouvant une difficulté d'apprentissage. Utiliser un catalogue ou un lecteur de microfiches, lire des écrans et des cotes, comprendre les instructions sur la façon d'utiliser la photocopieuse, remplir une fiche d'inscription... sont là autant de tâches que nos clients sont censés pouvoir effectuer, mais la plupart d'entre elles peuvent être difficiles, voire impossibles, à exécuter pour une personne ayant une difficulté d'apprentissage.

Le second exercice démontrait des moyens d'évaluer l'accessibilité d'une bibliothèque, en rappelant aux

participants que les bibliothèques se composent d'un immeuble, de meubles, de collections, de services et d'employés. Travaillant en petits groupes, les participants ont évalué les toilettes, les ascenseurs, les écrans, les catalogues et les services. Certains groupes ont utilisé la liste de contrôle de *La Bibliothèque canadienne accessible II* et des rubans à mesurer, et au moins un groupe dans chaque session a utilisé un fauteuil roulant pour se déplacer dans la bibliothèque, pour accéder à la collection et tester les divers services.

À la comparaison des résultats, les conclusions étaient essentiellement les mêmes. Les petites choses peuvent faire une grande différence. Ainsi, une porte qui était plus étroite que les mesures inscrites dans la liste de contrôle est devenue un obstacle impossible à surmonter pour une personne en fauteuil roulant. À la suite de cette comparaison, une discussion a suivi sur une stratégie à appliquer pour améliorer l'accessibilité. L'article par Alan Cantor, «The AD-A-P-T-A-B-L-E Approach : Planning Accessible Libraries» (dans *Information Technology and Disabilities*, vol. 2, n° 4, décembre 1995, à l'adresse <http://www.isc.rit.edu/~easi/itd/itdv02n4/article2.html>) a servi à montrer comment décomposer une tâche au départ intimidante en tâches réalisables. À la fin de la session, les participants ont dressé une liste des choses à faire pour stimuler des mesures à leur retour à la bibliothèque.

OBSERVATIONS

Ces ateliers ont été une occasion formidable pour moi de découvrir des problèmes importants en matière d'accessibilité à travers le pays. La grande diversité des participants a permis de décrire une grande variété de préoccupations. Ainsi, les employés de bibliothèque veulent s'assurer qu'ils offrent la même qualité de service à tous leurs clients. Par ailleurs, les représentants de groupes de personnes handicapées souhaitent apprendre des choses au sujet de la bibliothèque de quartier et ce qu'elle peut leur offrir à eux et aux personnes qu'ils représentent. Pour ce qui est des membres de conseils

Une des publications de la Bibliothèque nationale la plus en demande!



La Bibliothèque canadienne accessible II

La deuxième édition de l'ouvrage original publié en 1986 à l'intention des bibliothèques desservant les personnes handicapées est à la fois une source d'information et un précieux guide pour les responsables et le personnel des bibliothèques désireux d'offrir à leurs clients la norme d'accessibilité la plus élevée possible.

L'ouvrage fournit aux lecteurs une liste exhaustive d'options et de solutions leur permettant de faire les choix appropriés, un répertoire des organismes et des sources d'information électroniques et imprimées pertinentes.

Quelque 2 000 exemplaires ont été diffusés aux bibliothèques partout au Canada et dans le monde. Pour recevoir un exemplaire gratuit de cette publication, faites parvenir votre commande à l'adresse suivante :

Marketing et édition
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Téléphone : (613) 995-7969
Télécopie : (613) 991-9871
ATME : (613) 992-6969
Internet :
publications@nlc-bnc.ca ◆



de bibliothèques, ils voulaient comprendre les besoins et les exigences de service des personnes handicapées, et cerner les priorités concernant de nouveaux investissements dans la bibliothèque. Quant aux bibliothécaires en chef, ils voulaient connaître les améliorations possibles du service afin de pouvoir planifier une meilleure utilisation de leurs ressources. Pour leur part, les étudiants étaient curieux d'en apprendre davantage au sujet des services de bibliothèque.

Ce qui a sauté aux yeux au cours de ces ateliers est le fait qu'aucune bibliothèque n'est complètement accessible, tandis qu'aucune n'est complètement inaccessible, mais que la plupart se situent entre ces deux extrêmes. L'évaluation a permis aux gens à la fois de relever les aspects positifs du degré d'accessibilité de leur bibliothèque et de proposer des recommandations avisées au sujet de ce qui doit être fait. Ainsi, une bibliothèque possède une porte automatique et une entrée sur surface plane, des tables à hauteur réglable de même qu'une salle bien indiquée et bien organisée comprenant de l'équipement destiné aux personnes handicapées. Elle offre également un service de livraison à domicile complet de livres sous formes à la fois conventionnelles et spéciales. Toutefois, les rayonnages sont trop rapprochés les uns des autres pour permettre à une personne en fauteuil roulant de manœuvrer à l'aise, le lettrage des écriteaux est trop petit à lire pour quelqu'un ayant une déficience visuelle, et la toilette accessible par fauteuil roulant ne comporte pas de barres d'appui verticales.

Autre observation : des employés sensibilisés peuvent facilement surmonter ou éliminer beaucoup d'obstacles. Par exemple, des chaises, des corbeilles à papier et des tabourets à roulettes bloquent souvent les rayonnages, les tables à hauteur réglable ou les installations dans les toilettes. Les ateliers ont permis aux participants d'apprendre qu'il est très difficile de déplacer un fauteuil lourd si vous êtes en fauteuil roulant, qu'un tabouret à roulettes dans les rayonnages peut être difficile à voir si votre vue est limitée, et qu'une corbeille à papier peut rendre un lavabo impossible

à utiliser. Sachant cela, les membres du personnel se rappellent qu'il faut déplacer les chaises et déposer les tabourets à roulettes et les corbeilles à papier dans des endroits plus appropriés. Des mesures aussi simples que celles-là peuvent faire une différence énorme pour des clients.

On peut remédier aussi bien au manque de connaissances qu'au manque de sensibilisation. Ma plus grande impression, c'est que les gens souhaitent faire le nécessaire et offrir de bons services à tous leurs clients. Tout ce qu'ils ont besoin de connaître, c'est la meilleure façon d'y parvenir. Au nombre des questions les plus fréquentes, citons : «Que dire à une personne aveugle ? Comment savoir le genre d'aide nécessaire à une personne en fauteuil roulant ? Comment dois-je communiquer avec un client souffrant d'une déficience auditive ?» *La Bibliothèque canadienne accessible II* renferme les «Lignes directrices sur les bibliothèques et services de renseignements destinés aux personnes handicapées», élaborées par groupe d'intérêt sur les services aux personnes handicapées de la Canadian Library Association, qui offrent des renseignements utiles. De même, les représentants de groupes locaux de personnes handicapées sont des personnes-ressources inestimables pour des bibliothèques, étant donné leur expérience personnelle de vie avec une

déficience, car ils peuvent répondre à certaines de ces questions difficiles.

Beaucoup de groupes ont contribué à la réussite de ce projet et je leur en suis grandement reconnaissante. Le soutien d'écoles de bibliothéconomie, d'associations de professionnels locales, de bibliothèques publiques et provinciales et de leurs employés s'est révélé très utile. Ils ont choisi les salles d'atelier, ont fourni de la publicité et se sont occupés de l'inscription. J'ai été très chanceuse d'être en mesure de rencontrer et de travailler avec un groupe si important de professionnels engagés. Au fur et à mesure que le rôle de la Bibliothèque nationale en matière de services de bibliothèques canadiennes offerts aux personnes handicapées évoluera, ces personnes-ressources seront inestimables.

Pour plus de renseignements, communiquer avec :
Katherine Miller
Programmes nationaux et internationaux
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4
Téléphone : (613) 996-7271
Télécopieur : (613) 947-2916
ATME : (613) 992-6969
Internet :
katherine.miller@nlc-bnc.ca ♦



Canadian Subject Headings désormais dans AMICUS

par David Farris,
Normes et soutien, Acquisitions et services bibliographiques

Des notices d'autorité des matières du Canadian Subject Headings (CSH) sont désormais disponibles dans AMICUS, la base de données bibliographiques et d'autorité de la Bibliothèque nationale du Canada. Ces notices d'autorité, encodées selon la norme MARC, peuvent être téléchargées d'AMICUS dans le cadre d'un service tarifé.

La publication de la Bibliothèque nationale, *Canadian Subject Headings*, est l'élément essentiel qui fait en sorte

que des normes bibliographiques s'appliquant aux documents canadiens soient aisément accessibles à d'autres



bibliothèques. Cet ouvrage vise à répondre à la nécessité de disposer de vedettes-matières canadiennes qui renvoient exclusivement à des événements, concepts et objets canadiens. De façon plus générale, le CSH offre également un vaste éventail de

procédez de la même façon pour identifier et télécharger les notices CSH dans l'index des matières d'AMICUS que pour télécharger des notices d'autorité de noms. Si votre établissement ne télécharge pas présentement des notices AMICUS, vous devez demander une

Au cours des prochains mois, la Bibliothèque nationale étudiera la question des supports futurs pour le *Canadian Subject Headings*. Nous vous invitons à nous faire parvenir les renseignements au sujet des exigences de votre système.

Les notices d'autorité peuvent être considérées comme la source la plus à jour du *Canadian Subject Headings*.

vedettes provenant de *Library of Congress Subject Headings*, qui, par la structure de référence et les notes, sont toutefois établies dans un contexte canadien. Ce dernier type de vedettes traitent de sujets qui sont abordés dans nombre de publications et de documents canadiens ou qui présentent un intérêt important au Canada.

Depuis quelque temps, la Bibliothèque nationale a cru opportun d'adopter une version électronique du CSH pour en améliorer l'utilité et l'accessibilité. Acquisitions et services bibliographiques de la Bibliothèque nationale a d'abord mis en œuvre, en 1996, une initiative visant à faire en sorte que des notices d'autorité de matières encodées selon la norme MARC pour toutes les vedettes du *Canadian Subject Headings* soient disponibles dans la base de données AMICUS.

Cette entreprise est maintenant terminée. Les notices d'autorité peuvent être considérées comme la source la plus à jour du *Canadian Subject Headings*. Le repérage des notices d'autorité s'effectue par la consultation de l'index des matières d'AMICUS en cherchant la zone 697 dans l'affichage MARC des notices; cette zone renferme l'information «CSH3» ou «CSH3. Suppl. []», p. ex., «CSH3. Suppl. 8-9». Aussitôt que des modifications sont apportées à des vedettes ou que de nouvelles vedettes-matières sont ajoutées au CSH, ces changements figurent dans AMICUS.

Votre établissement doit être abonné au service tarifé Accès AMICUS afin de pouvoir télécharger des notices d'autorité-matières CSH. Si votre établissement est déjà abonné et autorisé à télécharger des notices AMICUS,

autorisation pour pouvoir le faire. Communiquez avec le Centre d'information des clients de la Bibliothèque nationale par téléphone au (819) 997-7227, par télécopieur au (819) 994-6835, par ATME au (613) 992-6969, ou par Internet à cic@nlc-bnc.ca pour obtenir de l'information et des précisions au sujet du téléchargement.

Veillez communiquer avec :
David Farris
Division des normes et du soutien
Acquisitions et services bibliographiques
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Téléphone : (819) 953-6810
Télécopieur : (819) 953-0291
ATME : (613) 992-6969
Internet : david.farris@nlc-bnc.ca ou
normes.catalogage@nlc-bnc.ca ◆

LE MILIEU DES BIBLIOTHÈQUES

Atelier «Dewey 21» tenu à la Bibliothèque nationale

Le 19 mars dernier, deux rédacteurs adjoints de la Division de la classification décimale de la *Library of Congress* sont venus à la Bibliothèque nationale du Canada pour présenter un atelier d'une journée complète sur Dewey Decimal Classification and Relative Index, Edition 21.

La Bibliothèque nationale a commencé à attribuer des indices de classification Dewey du «Dewey 21» à des documents énumérés dans la bibliographie nationale, *Canadiana*, en décembre 1996, de sorte que l'atelier a suscité un vif intérêt. Plus de 35 employés de la Bibliothèque nationale ont apporté leur ensemble de trois volumes du Dewey 21 pour venir entendre Julianne Beall et Gregory New décrire le contenu, les modalités et les raisons des modifications dans la dernière édition de cet outil de catalogage normalisé.

La session était centrée sur les modifications dans la section de classification régie par la désignation

numérique 350, qui porte sur la matière «administration publique». Ont également été abordés les modifications dans le domaine des sciences biologiques de même que certains aspects d'autres modifications. En outre, les complexités de la version cédérom du Dewey 21, *Dewey for Windows*, ont été débroussaillées en détail. La session s'est conclue par des exercices pratiques en classification Dewey 21 à l'aide d'exemples tirés de publications qui ont abouti dernièrement sur le bureau d'un catalogueur. Les participants se sont entendus pour dire que l'atelier serait «classé» comme étant très utile, et que la journée a été fructueuse. ◆



Une occasion unique

par Norma Gauld,
Division des services de référence et
d'information

Pourquoi quelqu'un choisirait-il de travailler durant une interruption de carrière longtemps souhaitée ? Pour le savoir, lisez ce qui suit.

En avril 1996, j'ai commencé une interruption à mi-carrière de six mois grâce à un congé autofinancé de mon poste de bibliothécaire de référence principale à la Division des services de référence et d'information, de la Bibliothèque nationale du Canada. Mes buts étaient simples : connaître un mode de vie différent, de préférence en français, et apprendre au sujet de la vie en France au Moyen-Âge. Ce qui n'étonnera personne, j'ai décidé de passer une partie de mon temps dans le sud de la France. Je ne m'étais jamais imaginé de travailler durant ce congé... jamais, jusqu'à ce que je tombe sur une annonce dans la revue de la Canadian Library Association, *Féliciter* (septembre 1995). L'annonce invitait des «professionnels de l'information en congé sabbatique ou en congé d'études intéressés à occuper un poste non rémunéré» à poser leur candidature pour travailler à la bibliothèque centrale et au bureau de documentation de l'Organisation internationale du Travail (OIT) à Genève (Suisse). Comme les occasions de ce genre sont effectivement rares, je n'ai pas hésité à poser ma candidature pour une période de travail de trois mois. Mes projets concernant mon congé ont changé pour la première fois quand j'ai été acceptée et ce qui en a découlé m'a confirmé les paroles pleines de sagesse d'un ami : «C'est toujours avantageux de demeurer actif dans une association professionnelle».

Donc, à la mi-juin, après les vacances passées à explorer quelques coins en Provence, là où l'influence médiévale subsiste, je suis arrivée à Genève comme bibliothécaire de référence invitée à la bibliothèque de l'OIT. Genève est le siège européen de l'Organisation des Nations Unies (ONU), où est situé le Palais des Nations

dans un parc magnifique, entouré de plusieurs organismes spécialisés de l'ONU, dont l'OIT a été le premier. L'OIT a été fondée en 1919 et le Canada en est membre depuis le début. Son rôle consiste à «promouvoir la justice sociale et, notamment, de faire respecter les droits de l'homme dans le monde du travail». Le siège de l'OIT abrite quelque 1 900 employés, qui représentent les pays membres de l'OIT, et soutient un réseau de bureaux et d'experts à l'échelle mondiale. Au sein de l'ONU, l'OIT a une structure tripartite distinctive dans laquelle les travailleurs et les employeurs participent comme partenaires égaux avec des pouvoirs publics, ce qui signifie que les clients de la bibliothèque proviennent des trois secteurs.

La bibliothèque rassemble et diffuse une vaste gamme de publications sur le travail et les questions connexes dans plus de 50 langues, et ses vastes collections reflètent la structure tripartite de l'OIT. LABORDOC, la base de données bibliographiques principale, renferme de l'information sur la documentation du «monde du travail». La bibliothèque coordonne l'indexation de la documentation pour LABORDOC à partir d'une de ses publications, *Thésaurus BIT : terminologie du travail, de l'emploi et de la formation*.

Après une initiation de deux semaines, je me suis jointe à l'équipe de référence qui comprend quatre membres, et, tous les jours, je travaillais une demi-journée au bureau de renseignements, situé dans la salle de lecture. Là, j'aidais des responsables de l'OIT et d'autres chercheurs à effectuer des recherches dans LABORDOC et d'autres bases de données, de même qu'à trouver de l'information dans les collections et les documents officiels de l'OIT. Le reste de la journée était consacré à répondre à des demandes de bibliographies personnalisées créées à partir de l'information contenue dans LABORDOC. J'apprenais comment sélectionner et combiner des descripteurs pour la recherche dans la base de données à l'aide de termes de vocabulaire contrôlé (en quatre langues) provenant du Thésaurus BIT. Bien que l'étendue

des questions traitant du «monde du travail» soit vaste, les descripteurs sont très précis. J'ai également appris les commandes et les techniques de recherche de MINISIS vu que les bases de données de la bibliothèque de l'OIT servent de ce système. Pour relever ces défis, je m'en remettais complètement à la terminologie du thésaurus et à certains outils internes spécialisés de recherche, comme à deux expertes, la coordonnatrice Laurel Dryden et la bibliothécaire de référence Luda Petcherina, qui ont énormément contribué à ma formation et à mon orientation.

Mes projets de congé ont changé de nouveau vers la fin du mois d'août 1996, quand on m'a offert un contrat rémunéré jusqu'en décembre en vue de contribuer à la mise à jour du Thésaurus BIT. J'ai alors demandé un congé supplémentaire de trois mois non rémunéré, qui m'a été généreusement accordé par la Bibliothèque nationale du Canada. Donc, à la mi-septembre, au lieu de revenir au Canada, j'ai commencé à travailler avec la coordonnatrice du thésaurus Sue Luzy, pour faire des recherches sur la nouvelle terminologie. Durant les trois mois qui ont suivi, j'ai appris beaucoup et je suis revenue davantage impressionnée par la grande qualité du thésaurus.

À quoi cela ressemblait-il de faire partie du service de référence d'une autre institution ? Cela a été rassurant de constater que mes compétences et mes aptitudes pouvaient s'appliquer et m'aider à m'adapter rapidement. Il était intimidant de ne pas connaître les procédures et les règlements particuliers à ce milieu de travail d'entrée de jeu, et d'avoir à les apprendre à partir de zéro. Par contre, il a été gratifiant d'appliquer mes connaissances à de nouvelles situations (le fait de connaître l'espagnol écrit et les lois de l'Union européenne a été utile). Somme toute, cela a été une occasion d'apprendre puisque j'ai acquis une meilleure compréhension du rôle et des préoccupations de l'OIT et du domaine du travail en général. J'ai eu l'occasion d'observer et de noter les similitudes, les différences et les sujets d'intérêt de la bibliothèque de l'OIT et de cinq bibliothèques suisses et de l'ONU que j'ai visitées. Par dessus tout, toute



cette expérience a été enrichissante, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel.

Le coût de la vie élevé en Suisse a été compensé par les appointements mensuels offerts par la bibliothèque, l'accès aux services de l'OIT comme la cafétéria, les concerts du midi et une bibliothèque réservée au personnel, de même que les activités non dispendieuses comme les promenades, les randonnées et la joie procurée par les lieux, sans mentionner la fréquentation des cafés et des chocolatiers. De plus, les conseils utiles des bibliothécaires canadiens qui m'ont précédée ont facilité mon adaptation.

Le cadre physique de Genève et la bibliothèque de l'OIT n'auraient pu me plaire davantage. J'ai travaillé avec des collègues du monde entier et l'avantage supplémentaire de vivre dans une ville où on parle d'abord en français m'a plu. Genève s'est révélée un excellent point d'observation pour suivre les débats

européens actuels sur l'évolution de l'Union européenne.

Travailler dans une bibliothèque et une ville dont le contexte international est unique a influencé ma façon de penser, influence dont je me suis rendu compte le dernier jour de travail, le 20 décembre, quand j'ai appris qu'une marche silencieuse avait lieu le midi pour rappeler le souvenir des cinq travailleurs de la Croix-Rouge tués en Tchétchénie. Bien que je n'aie pas l'habitude de participer à des manifestations, j'ai enfilé mon manteau et pris mon parapluie et me suis jointe aux marcheurs sans un moment d'hésitation. Une infirmière canadienne faisait partie des victimes, et il m'a semblé approprié de perpétuer le souvenir de son travail et de sa vie dans un autre pays.

Pourquoi quelqu'un choisirait-il de travailler durant une interruption de carrière longtemps souhaitée ? Tout simplement pour avoir la chance de revenir au Canada et à sa Bibliothèque

nationale habitée d'impressions vivaces acquises en tirant parti d'une occasion unique. ♦

Saviez-vous...

qu'une nouvelle publication intitulée *The Copyright & New Media Law Newsletter* est disponible ? Dirigée par la rédactrice en chef Lesley Ellen Harris, avocate en droit d'auteur et nouveaux médias, cette publication couvre des sujets tels que la numérisation des collections d'une bibliothèque, la façon dont les cas d'exception et l'acte loyal ou l'usage loyal s'appliquent aux médias électroniques qui accordent des contrats de licence en matière d'information numérique, et ce qui est protégé dans Internet. M^{me} Harris est l'auteure du livre *Canadian Copyright Law*, publié par McGraw-Hill (voir <http://www.mcgrawhill.ca/copyrightlaw>).

Renseignez-vous sur le premier numéro à l'adresse <http://copyrightlaws.com>, et constatez à quel point cette série pourrait être précieuse pour les bibliothécaires et les spécialistes de l'information.

Disponible auprès de :
Handshake Productions
100 Sheppard Avenue West
Suite 105
Toronto, Ontario M2N 1M6

Joindre votre chèque ou mandat pour la somme de :
140 \$ - pour les institutions
50 \$ - pour les particuliers
25 \$ - pour les autonomes
(étudiants à temps plein, chômeurs et retraités)

Veillez ajouter 7 % de TPS à toutes les sommes. Les abonnés à l'étranger acquittent les mêmes sommes en dollars américains

Pour plus de renseignements, communiquer avec : Lesley Ellen Harris, rédactrice en chef
Téléphone : (416) 226-6768
Télécopieur : (416) 226-6769
Internet : CopyrtLib@aol.com (ou copylaw@interlog.com) ♦

Notice nécrologique

B. Lois Burrell, ancienne chef de la Division des journaux (1980-1986) de la Bibliothèque nationale, de la Division des publications en série (1979-1980) et de la Division du catalogue collectif des livres (1970-1979) est décédée le 31 mai dernier à l'âge de 75 ans. Elle manquera beaucoup à ses nombreux amis et collègues.

Lois Burrell a amorcé sa carrière à la Bibliothèque nationale du Canada en 1963, et elle a pris sa retraite en août 1986. Elle a été au cœur de la production de la première brochure sur la collection des journaux, l'Exposition sur la presse ethnique, de deux ateliers sur les journaux et du rapport *Accès aux collections de journaux* (1982), rapport basé sur une enquête auprès des services d'archives provinciaux



et des collections de journaux des bibliothèques. Elle a également siégé de façon active à plusieurs comités importants, dont le Groupe de travail sur le service de bibliothèque aux personnes handicapées, à l'Équipe d'automatisation des services au public et au Comité du réseau de ressources nationales, premier comité de la Bibliothèque nationale chargé de la planification du Programme décentralisé des journaux canadiens.

Amie de la Bibliothèque nationale et bénévole, M^{me} Burrell a travaillé, jusqu'en 1996, à la Division des services de référence et d'information, au Service de littérature de jeunesse canadienne et à la boutique des Amis, où son aide et son enthousiasme étaient grandement appréciés. ♦



CONSERVATION

Une initiative de coopération assure la conservation du patrimoine de l'édition

par Ralph W. Manning,
Programmes nationaux et internationaux

Favoriser la coopération entre les bibliothèques canadiennes dans le domaine de la conservation représente un objectif majeur pour la Bibliothèque nationale du Canada. À cet égard, la Stratégie nationale de conservation au sein des bibliothèques canadiennes, élaborée en 1992, découlait de la nécessité d'établir cette coopération. D'ailleurs, la Réunion nationale des spécialistes canadiens de la conservation, dont la Bibliothèque était l'hôte en 1994, abordait cette question (voir «Hans Rütimann, ambassadeur de la conservation» et «Conserver le passé pour l'avenir», *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 27, n° 2, février 1995, p. 1, 5-6). Il apparaît évident que seule la coopération permettra aux bibliothèques de conserver le patrimoine documentaire national pour les générations à venir. Aussi, lorsque la bibliothèque de l'université Cornell à Ithaca (New York) a fait appel à la Bibliothèque nationale en avril 1996 au sujet d'un projet de conservation par microfilmage, cette initiative a-t-elle été perçue comme une occasion de coopération entre institutions et entre pays.

Cornell désirait en fait une participation à une entreprise de bibliographie menée par la Albert R. Mann Library de l'université et la New York State Library en vue de recenser et de conserver la documentation en sciences naturelles la plus pertinente couvrant la région biogéographique de l'Amérique du Nord qui comprend la Nouvelle-Angleterre, les États de New York, du New Jersey et de la Pennsylvanie, de même que les provinces de Québec et d'Ontario. Les deux institutions avaient déjà établi une

bibliographie exhaustive et demandaient l'aide de la Bibliothèque nationale afin de localiser les documents les plus importants ne figurant pas dans les collections de Cornell.

Il s'agit là d'un exemple fort à propos d'une démarche de conservation par matière menant à l'établissement d'un corpus qui est structuré et traité sous forme d'un tout cohérent, assurant ainsi la conservation et l'accessibilité des documents nécessaires à une recherche historique dans un domaine précis. La principale difficulté réside dans le fait que les documents sont souvent éparpillés dans divers services d'archives, bibliothèques et musées.

Les documents recherchés allaient de *The Wood Duck*, publié par le Naturalists' Club de Hamilton, à un rapport de recherche du ministère des Terres et Forêts d'Ontario. Une recherche effectuée dans le Catalogue collectif canadien a permis de déterminer qu'aucune bibliothèque ne possédait l'ensemble des documents recherchés dans le cadre de ce projet. De fait, il s'est révélé qu'aucune des bibliothèques ne possédait plus de quelques-uns des documents et que nombre de livraisons de publications en série étaient incomplètes. Malheureusement, certains documents n'ont pu être retracés, soulignant par le fait même l'actualité du problème de la conservation.

Une recherche approfondie a permis à la Bibliothèque nationale de repérer et d'emprunter presque tous les documents canadiens demandés par Cornell. Mis à part les ouvrages qui n'ont pu être retracés, quelques autres documents ont été jugés trop rares ou trop fragiles pour être soumis aux rigueurs de l'expédition et du microfilmage. Les documents rassemblés proviennent de 15 institutions situées dans sept provinces, la majeure partie des documents provenant des bibliothèques de l'Université Laval et

INSTITUTIONS PARTICIPANTES

Bibliothèque canadienne de l'agriculture
Bibliothèque législative de la Colombie-Britannique
Bibliothèque nationale du Canada
Blacker-Wood Library of Biology, Université McGill
Collège communautaire de Nouvelle-Écosse, campus Kingstec
Institut Freshwater, Pêches et Océans Canada
Musée canadien de la nature
Musée du Nouveau-Brunswick
Musée royal de l'Ontario
Service canadien des forêts
Université Acadia
Université d'Ottawa
Université de Toronto
Université Lakehead
Université Laval

du Musée royal de l'Ontario. Une fois le tri et l'évaluation de leur état terminés, 184 volumes ont été expédiés par envoi assuré à l'université Cornell, où ils ont été traités et microfilmés avant d'être retournés à la Bibliothèque nationale et, par la suite, aux bibliothèques d'origine.

Bientôt, des copies du microfilm produit dans le cadre de ce projet seront disponibles à des fins de consultation à la Bibliothèque nationale du Canada et dans d'autres institutions, et il sera également possible de les emprunter via le prêt entre bibliothèques. Ces publications constituent un ajout précieux aux collections de la Bibliothèque nationale, et nous sommes extrêmement reconnaissants aux participants qui, en consacrant du temps et en prêtant leurs documents de façon aussi généreuse, ont contribué à la réussite de ce projet. Le climat de collaboration et d'enthousiasme était extraordinaire. Cette réalisation peut s'ajouter à la liste sans cesse grandissante d'entreprises de coopération réussies qui rendent possible la conservation du patrimoine canadien de l'édition pour les générations futures. ♦



Percée législative en Saskatchewan : The Libraries Co-operation Act

par Marilyn Jenkins,
Multitype Library Services, bibliothèque provinciale de la Saskatchewan

La Saskatchewan a adopté une loi qui favorisera une plus grande collaboration et la mise en commun des ressources entre tous les types de bibliothèque. Entrée en vigueur le 31 décembre 1996, *The Libraries Co-operation Act* constitue la structure législative propice à l'élaboration d'un système de bibliothèques de vocations diverses en Saskatchewan.

Ce système de bibliothèques à vocations diverses créera un réseau de bibliothèques indépendantes et de prestataires de services d'information afin de mettre en commun des services et des ressources. La loi prévoit l'établissement d'un conseil de bibliothèques à vocations diverses qui rassemblera des décideurs, notamment des administrateurs et des cadres supérieurs provenant de divers types de bibliothèque (universitaire, scolaire, publique et spécialisée), qui feront partie du réseau.

The Libraries Co-operation Act précise également le rôle de la bibliothèque provinciale de la Saskatchewan dans l'élaboration du réseau de bibliothèques à vocations diverses, et décrit comment les bibliothèques de chaque secteur peuvent conclure à leur gré des ententes avec d'autres types de bibliothèque. À cet effet, un protocole d'entente officiel sera indispensable afin que les bibliothèques des tous les secteurs puissent mettre en commun leurs ressources sans égard à leurs limites de compétence.

The Libraries Co-operation Act découle de la recommandation du Multitype Library Development Advisory Committee, formé en 1994 à la demande des milieux bibliothéconomiques de la province et chargé de l'élaboration d'un plan stratégique précis visant la mise sur pied d'un système de bibliothèques à vocations diverses en Saskatchewan. Ce comité comprenait des représentants de

chaque type de bibliothèque et d'autres décideurs, notamment des administrateurs de bibliothèque, des commissaires d'école, la Saskatchewan Urban Municipalities Association, la Saskatchewan Association of Rural Municipalities et le gouvernement provincial. À la suite d'un processus de consultation exhaustif avec les milieux bibliothéconomiques de la Saskatchewan, le comité a publié son rapport final, *Think Globally...Search*

Locally: A Strategic Plan for the Implementation of a Multitype Library System in Saskatchewan, au printemps de 1996.

La Saskatchewan possède une solide tradition de mise en commun des ressources, et s'appuyer sur cette tradition produira des avantages certains. Le nouveau cadre législatif permettra d'optimiser l'utilisation des ressources des bibliothèques de quartier par tous les secteurs au sein des collectivités. Les usagers de bibliothèque, particulièrement ceux des régions rurales, jouiront d'un accès à l'information plus rapide ainsi que d'un meilleur accès aux ressources les plus précises et les plus actuelles.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :
Marilyn Jenkins
Bibliothèque provinciale de la Saskatchewan
1352, rue Winnipeg
Regina (Saskatchewan)
S4P 3V7
Téléphone : (306) 787-3005
Télécopieur : (306) 787-2029
Internet : jenkins@provlib.lib.sk.ca ♦

CANADIANA

SAVOIR FAIRE :

embrasser les siècles

Le 21 janvier dernier, l'historienne de l'art Rosalie Smith McCrea a présenté le cinquième séminaire de la série «Savoir Faire» intitulé «Virtue and Commerce: The Picturesque Aesthetic in Jamaica as Seen by Beckford, Robertson and Boydell». Ses recherches sur la représentation de Noirs dans l'art occidental au cours des dix-huitième et dix-neuvième siècles ont évolué dans le cadre de son travail menant à sa thèse de doctorat intitulée «British Painting and the Debates about Slavery and Emancipation, 1760-1840», de même qu'à la rédaction d'une section sur la colonie britannique des Indes

occidentales devant paraître dans *The Image of the Black in Western Art: The Eighteenth Century* (Harvard University Press pour la Menil Foundation Inc., sous presse). Pour ses recherches, M^{me} McCrea s'est servi de périodiques et de publications officielles britanniques provenant des collections de la Bibliothèque nationale.

M^{me} McCrea nous a offert une étude fascinante du style pittoresque de la peinture des paysages, comme l'illustrent les œuvres de l'artiste anglais du dix-huitième siècle George Robertson. Des peintures de ce style, qui présentaient des paysages idéalisés où les



personnages recouvrent des formes typiques et classiques, avaient la faveur des gentils hommes propriétaires fonciers car elles indiquaient la puissance, le prestige et le goût. Selon sa compréhension de la notion d'humanisme, l'aristocratie terrienne,

dont la richesse reposait en partie sur l'économie de l'esclavage, associait le droit de propriété à la vertu. George Robertson a peint une série de paysages de la Jamaïque pour son client William Beckford, un propriétaire de plantation sucrière, dont trois mettaient en scène sa

plantation. Empruntant au style pittoresque, Robertson présente une vision neutre des horreurs de l'esclavage et de la vie dans les plantations qui sauront plaire à Beckford et lui permettront de maintenir son image d'humaniste.



SAVOIR FAIRE :

la moyenne puissance

Depuis la Seconde Guerre mondiale, on associe le Canada à la sécurité collective du monde, en particulier au maintien de la paix, et à la création de nombreuses organisations internationales, dont les Nations Unies. Lester B. Pearson, ancien premier ministre et président de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1952-1953, a remporté le Prix Nobel de la paix en 1957. En 1988, un autre Prix Nobel de la paix a été décerné au Canada, pour reconnaître l'apport des soldats canadiens et d'autres forces armées au maintien de la paix mondiale. Le maintien de la paix et la médiation sont les prolongements du rôle d'une «moyenne puissance», rôle qui remonte à la Seconde Guerre mondiale.

Boris Stipernitz est inscrit au doctorat à l'Université de Cologne (Allemagne). Spécialisé dans le rôle du Canada dans le domaine des relations internationales, il a effectué la plupart de ses recherches à la Bibliothèque nationale du Canada et dans d'autres institutions à Ottawa. Son exposé dans la série «Savoir Faire» le 18 mars dernier a donné un nouvel aperçu d'un sujet important pour les militaires canadiens et l'histoire de la diplomatie. Son exposé, «The Great Middle Power Swindle: Canada and the Founding of the United Nations, 1939-1945», était basé sur des travaux qu'il a effectués dans le cadre de sa thèse (qui devrait être terminée en 1998). Il a prononcé sa causerie devant des employés de la Bibliothèque nationale, des Archives nationales du Canada et des membres de l'armée et des spécialistes de l'histoire de la diplomatie.

M. Stipernitz a présenté le contexte de l'évolution du rôle actuel du Canada dans les affaires internationales, en commençant par sa participation à la Société des Nations. Il a accompagné sa vue d'ensemble historiographique des principaux travaux universitaires d'une analyse plus détaillée des événements qui se sont produits entre 1939 et 1945.

La Seconde Guerre mondiale a transformé le Canada, qui a été reconnu comme un allié important du Royaume-Uni et un chef de file dans la production chez les Alliés. Le Canada s'est gagné du respect à l'étranger et a pris confiance en lui par sa puissance industrielle accrue et sa capacité militaire et scientifique. À la fin de la guerre, le Canada a cherché à jouer un rôle dans les affaires du monde en rapport avec sa participation à l'effort de guerre. Cette approche reposait sur le principe de la «représentation fonctionnelle», autrement dit sa participation suivant ses possibilités. Le Canada a également participé à la création des Nations Unies lors de la Conférence de San Francisco en avril 1945, de même qu'à la fondation de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de l'Organisation de l'aviation civile internationale. En 1947, le nombre de missions diplomatiques canadiennes à l'étranger avait augmenté de façon considérable, un reflet du rôle plus actif du Canada dans les affaires internationales.

Durant cette période, la notion de «moyenne puissance», distincte de «grande puissance» comme de «petite puissance», a commencé à être utilisée de façon plus fréquente dans la presse quotidienne ainsi que dans les milieux

universitaires, diplomatiques et gouvernementaux. À la Conférence de San Francisco de 1945, le Canada a fortement insisté pour que les moyennes puissances exercent un rôle accru aux Nations Unies. Au lieu de coordonner ses politiques avec d'autres moyennes puissances comme l'Australie, les Pays-Bas et le Brésil, le Canada a souvent agi seul et de façon unilatérale.

M. Stipernitz a fait remarquer que le Canada aurait pu faire davantage avec le soutien organisé de ces autres pays dans sa tentative de développer le rôle des moyennes puissances aux Nations Unies.

Le point de vue de M. Stipernitz s'écarte des interprétations traditionnelles en insistant sur le rôle de l'opinion publique durant la période sous étude, en se distinguant d'une interprétation qui s'en remet uniquement au fonctionnement de la bureaucratie. Pour évaluer l'opinion publique, il a pu faire appel aux collections de documents importantes de la Bibliothèque nationale, notamment à des journaux, à des revues savantes et à des magazines populaires. Des publications uniques de la collection de la Bibliothèque comprennent des documents de la Commission d'information en temps de guerre publiés durant la période, comme des enquêtes sur l'opinion publique, des enquêtes sur la presse et des comptes rendus de correspondants.

Divers milieux à Ottawa, dont les secteurs universitaire et gouvernemental, s'intéressent beaucoup au thème de la thèse de M. Stipernitz. Une période de discussion animée a suivi l'exposé. ♦



PROGRAMMES PUBLICS

Une illustration de l'art : ouverture de l'exposition

Des cascades de ballons dans tout le hall principal ont donné le ton à l'ouverture de la plus récente exposition, voire de la plus colorée, de la Bibliothèque nationale. «L'Art d'illustrer : un éloge des illustrateurs canadiens contemporains de livres pour enfants» a été inaugurée le 23 avril en présence d'une foule enthousiaste qui fêtait



De gauche à droite : Marie-Louise Gay, Lawrence Martin, Marianne Scott.

également la Journée du livre canadien et la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. À la suite du mot de bienvenue de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale, M^{me} Marianne Scott, et de quelques mots prononcés par Lawrence Martin, l'instigateur de l'idée de la Journée du livre canadien, plus de 250 invités de tous âges se sont rapprochés de la tribune pour écouter l'auteure-illustratrice Marie-Louise Gay décrire son travail et ses idées de manière vivante, et parler de l'inspiration qu'elle tire de ses admirateurs.

«L'Art d'illustrer» est ouverte de 9 h à 22 h 30 tous les jours jusqu'au dimanche 7 décembre, dans la salle d'exposition principale au 395, rue Wellington, et l'entrée est libre. L'exposition et sa documentation d'appoint, notamment des biographies et des bibliographies, sont accessibles au site W3 de la Bibliothèque nationale (<http://www.nlc-bnc.ca/events/illustra/fintro.htm>).

Des affiches souvenir (3 \$ chacune) et des t-shirts (tailles 6-8 et 10-12 pour enfants, 12 \$ chacun, G et TG pour adultes, 15 \$ chacun) sont disponibles auprès des Amis de la Bibliothèque nationale. Pour communiquer avec eux, composer le (613) 992-8304, par télécopieur : (613) 943-2343, ou par courrier électronique :



Marie-Louise Gay : ses jeunes lecteurs figurent parmi certains de ses meilleurs critiques.



Marie-Louise Gay et Kevin McDonnell, l'un des nombreux jeunes inconditionnels qui viennent faire autographier des exemplaires de ses livres.



Coup d'œil sur l'exposition.



Les visiteurs peuvent lire de «vrais» livres et consulter une «version virtuelle» de l'exposition.

friends.amis@nlc-bnc.ca, ou rendez-vous à la boutique des Amis (<http://www.friends/fboutiqu.htm>). Pour obtenir des renseignements au sujet de l'exposition, voir «Regarder des illustrations : une nouvelle exposition à la Bibliothèque nationale du Canada», *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 29, n° 6, juin 1997, p. 15, 17, ou communiquer avec :

Andrea Paradis
 Agente de liaison et d'expositions
 Programmes publics
 Services de recherche et d'information
 Bibliothèque nationale du Canada
 395, rue Wellington
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0N4
 Téléphone : (613) 992-3052
 Télécopieur : (613) 947-2706
 ATME : (613) 992-6969
 Internet : andrea.paradis@nlc-bnc.ca

Pour d'autres renseignements concernant la littérature de jeunesse canadienne, voir l'article qui suit! ♦



«L'ART D'ILLUSTRER» ET LES LIVRES DIDACTIQUES :

les œuvres d'art d'Ann Blades, d'Elizabeth Cleaver, de Marie-Louise Gay, de Roger Paré, d'Erica Rutherford et des élèves d'Anne et Alex Wyse

par Mary Collis,
 Service de littérature de jeunesse canadienne

«L'Art d'illustrer», l'exposition en cours à la Bibliothèque nationale, reconnaît et honore le talent des illustrateurs canadiens contemporains de livres pour enfants. Plus de 70 livres et 125 peintures, dessins et autres œuvres d'art créées pour reproduction dans des livres pour enfants sont exposés. Beaucoup d'œuvres proviennent de la Collection des manuscrits littéraires de la Bibliothèque nationale tandis que d'autres ont été prêtées à la

Bibliothèque pour l'occasion. L'exposition saura répondre aux attentes de chacun : citons les peintures à l'huile réalistes d'Alan Daniel, les dessins à l'encre précis de James Houston, les collages en couches d'Elizabeth Cleaver, les aquarelles luminescentes de Michèle Lemieux — voilà certains des exemples qui feront de l'exposition un ravissement pour l'oeil.

Dans un angle de la salle d'exposition, le visiteur trouvera des illustrations créées pour des livres qui s'adressent à de très jeunes enfants. Ces «livres didactiques», par Ann Blades, Erica Rutherford, Elizabeth Cleaver, Roger Paré, Marie-Louise Gay ainsi que Anne et Alex Wyse, aident les enfants à apprendre l'alphabet et les chiffres, et à comprendre des notions comme les dimensions et les formes. Par la «lecture» des images de leurs premiers livres, les



enfants assimilent également les idées et les faits implicites dans les illustrations. Ils peuvent reconnaître des objets et des décors familiers dans les images, de sorte qu'ils commencent à développer leur alphabétisation visuelle. Par ailleurs, ils entreprennent ainsi de développer un goût pour les arts.

Quand l'éditeur d'Ann Blades lui a demandé de produire un abécédaire, elle s'est d'abord rendue à la bibliothèque de quartier pour voir ce qui avait été fait. «J'ai dressé de longues listes de mots possibles pour chaque lettre, et passé deux mois à réfléchir à propos de ce livre. Trouver un thème unificateur, réunissant 26 mots, qui intéresserait de jeunes enfants et offrirait des illustrations captivantes s'est révélé beaucoup plus

idée ou concept par lettre : «P» pour «Pail» (seau), «Q» pour «Quilt» (courtepointe). Parallèlement, chaque illustration imprime à l'enfant lecteur l'idée de ce qu'est la côte Ouest du Canada et propose beaucoup d'activités pour un après-midi de loisirs à la page.

Une autre côte canadienne offre un thème unificateur dans l'abécédaire d'Erica Rutherford, qui a prêté deux peintures provenant de *An Island Alphabet* à la Bibliothèque nationale pour l'exposition. On remarque à la fois des similitudes et des différences dans les deux livres. Ainsi, dans les deux, la lettre «F» renvoie au mot «Fishing» (pêche), mais «K» dans *An Island Alphabet* sert à

décrire le «King's Playhouse» (château du roi), ce qui donne au contenu et aux illustrations du livre un cadre précis. Le lecteur est plaisamment



(«unicorn») sous un parapluie («umbrella»).

Les illustrations humoristiques à l'aquarelle et à l'encre de Roger Paré pour son abécédaire font partie d'un coffret d'apprentissage contenant un livre, des jeux, des casse-tête et des affiches



difficile que je ne l'avais imaginé. Nous étions en été, et je réalisais des peintures de la plage Crescent en vue d'un vernissage à la galerie Bau Xi à Vancouver. Un jour, pendant que je peignais, l'idée d'un livre portant sur une journée à la plage m'est venue. Je me suis attaquée rapidement aux lettres difficiles q, u, v, x, y et z, et me suis rendu compte que ce thème était approprié. Cela a été une journée formidable. J'ai réglé le cas des lettres problèmes, z me fournissant l'occasion de terminer le livre sur une note tranquille, et les peintures me permettraient de vraiment savourer ce que je ferais.»¹

Chacune des 26 aquarelles de bord de mer qu'elle a préparées pour le livre traduit l'approche traditionnelle d'une

marins peints dans des bleus et verts rutilants, et par la description de paysages familiers de l'Île-du-Prince-Édouard, notamment des phares, des petits bateaux de pêche de l'Atlantique, et la «Maison aux pignons verts» de L. M. Montgomery.

Le petit ABC d'Elizabeth Cleaver se présente comme un coffre à jouets rempli de trésors pour les petites mains et les jeunes esprits. Sa technique du collage est parfaite pour construire image par-dessus image, de sorte que beaucoup d'exemples sont fournis, tant par le mot que par l'image, pour chaque lettre de l'alphabet. Ainsi, la lettre «U», parfois difficile à illustrer, s'anime sous les traits d'une joyeuse licorne

conçues pour rendre l'apprentissage agréable. Les illustrations originales et bizarres reflètent les aspects absurdes du texte d'accompagnement. Une caractéristique spéciale que l'on retrouve dans le choix de mots de M. Paré permet d'utiliser les illustrations dans les versions

Les illustrations originales et bizarres reflètent les aspects absurdes du texte d'accompagnement.





à la fois anglaise et française du livre. «A cat in a canoe gives a ride to his canary» dans *ABC : Read with Me* devient «Un chat dans un canot promène son canari» dans *L'Alphabet*. M. Paré prétend quant à lui que : «L'image parle toutes les langues : c'est merveilleux !»²

Marie-Louise Gay, la conférencière principale à l'ouverture de «L'Art d'illustrer» le 23 avril dernier, crée des livres pour jeunes enfants depuis plus de deux décennies. Au début de sa carrière,

nécessiterait que quelques mots par page et une intrigue très réduite. Le résultat, *De zéro à minuit*, est un livre pour apprendre à compter non traditionnel dans lequel les nombres cardinaux prennent la forme de personnages humains qui dansent, patinent ou pratiquent la magie dans le style caractéristique de M^{me} Gay, soit aérien et imaginaire. Dans un autre livre didactique, *Petit et grand*

(l'un des quatre livres de la série «bébé livre», *Drôle d'école*), M^{me} Gay traite des comparaisons comme «gros et petit», «haut et bas», et «rapide et lent». Dans ce livre disparaissent l'évolution de son intérêt pour la couleur, les formes et la conception, de même que son sens du plaisir. Le Conseil des arts du Canada a décrit les illustrations comme audacieuses, humoristiques et charmantes lorsqu'il a décerné le Prix de littérature de jeunesse de 1984 à

élèves du primaire d'Anne se sont servis des dessins créés par les enfants pour élaborer, mettre en page et compiler trois livres pour enfants : *Alphabet Book* en 1968, *The One to Fifty Book* en 1973, et *History Mystery, The Ottawa Book* en 1981. Les «manuscrits» de ces publications ont été acquis par la Bibliothèque nationale du Canada en 1990, et comprennent un composite de dessins originaux, de lignes-blocs, de caractères grossis — tous réalisés par les enfants — accompagnés des épreuves et de la documentation montrant tous les aspects du processus de l'édition. Le chat qui apparaît de façon si frappante sur l'affiche et la brochure de l'exposition est tiré de *Alphabet Book* de M^{me} Wyse.

«L'image parle toutes les langues : c'est merveilleux !»

après avoir illustré trois livres écrits par quelqu'un d'autre, elle a voulu écrire et illustrer ses propres histoires. Intimidée à la perspective d'écrire un texte, elle a prévu un livre didactique simple qui ne

Drôle d'école pour les illustrations dans un livre en langue française. Quand M^{me} Gay a remporté le même prix cette année-là pour un livre en langue anglaise, *Lizzy's Lion*

(écrit par Dennis Lee et présenté dans une autre partie de l'exposition), elle a commenté en ces mots l'attention suscitée par la double récompense : «Après tout, les prix ont été accordés à l'illustration, qui constitue un langage en soi.»³ Elle a remporté beaucoup d'autres prix littéraires et, tout récemment, a été mise en nomination et a remporté le Prix du livre M. Christie de 1997 pour ses illustrations dans *The Fabulous Song*, par Don Gillmor.

Les dernières illustrations dans le coin des livres didactiques ont été créées par des écoliers. Dans un effort de collaboration unique, l'enseignante Anne Wyse, son mari Alex, un artiste et des



Des illustrations remplies d'imagination et des concepts créateurs démontrent de façon spectaculaire les plaisirs d'apprendre et de rire avec de beaux livres pour les enfants canadiens ! Pour voir ces illustrations ainsi que d'autres conçues pour des livres pour enfants, venez voir «L'Art d'illustrer : un éloge des illustrateurs canadiens contemporains de livres pour enfants», de 9 h à 22 h tous les jours dans la salle d'exposition principale au 395, rue Wellington (jusqu'au 7 décembre 1997), ou consultez la version W3 de l'exposition (<http://www.nlc-bnc.ca/events/illustra/fintro.htm>).

Pour plus de renseignements au sujet de la littérature de jeunesse et l'illustration de livres à la Bibliothèque nationale, veuillez communiquer avec :





Mary Collis
Service de littérature de jeunesse
canadienne
Téléphone : (613) 996-7774
Télécopieur : (613) 995-1969
ATME : (613) 992-6969
Internet : mary.collis@nlc-bnc.ca

Pour plus de renseignements au sujet de
l'exposition, veuillez communiquer avec :
Andrea Paradis
Programmes publics
Téléphone : (613) 992-3052
Télécopieur : (613) 947-2706
ATME : (613) 992-6969
Internet : andrea.paradis@nlc-bnc.ca

Adresse postale de ces deux personnes :
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4 ♦

Notes

¹Extrait du discours d'acceptation d'Ann Blades lorsqu'elle a remporté le premier Elizabeth Mrazik-Cleaver Canadian Picture Book Award le 17 novembre 1986, pour *By the Sea: An Alphabet Book*, cité dans *Newsletter*, vol. 9, n° 1, printemps 1987, publié par la section canadienne de l'Union internationale pour les livres de jeunesse.

²Cité dans «Roger Paré : illustrateur», par Monique Poulin dans *Lurelu*, vol. 7, n° 1, printemps-été, 1984, p. 18, publié par Communication-Jeunesse.

³Cité par Leacy O'Brien dans «An Interview with Marie-Louise Gay», *CM*, vol. 17, n° 2, mars 1989, p. 54, publié par la Canadian Library Association.

Vivement les livres en août !

Dans le cadre de l'exposition «L'Art d'illustrer» de la Bibliothèque nationale, qui présente les œuvres d'illustrateurs canadiens de livres pour enfants, nous avons invité quatre écrivains et artistes canadiens de renom à venir nous rendre visite au mois d'août pour nous en dire plus long au sujet de leurs réalisations. Tous sont les bienvenus à ces rencontres, particulièrement les enfants ! Deux présentations auront lieu en français, et deux en anglais. L'invitation est lancée !

Marie-Louise Gay

Le jeudi 7 août à 10 h (pièce 156)

L'écrivaine et illustratrice lauréate Marie-Louise Gay parlera de ses œuvres, tout en mettant en relief son style, et lira des extraits de ses livres. Elle a écrit ou illustré plus de 20 livres, qui ont été traduits en de nombreuses langues. Ses illustrations font partie de l'exposition, et la Bibliothèque nationale possède ses manuscrits littéraires. S'adresse aux enfants de 5 à 9 ans. En français.

Janet Lunn

Le jeudi 14 août à 10 h (hall principal)

L'auteure lauréate de *The Root Cellar* et de *Shadow in Hawthorn Bay*, et coauteure de *The Story of Canada*, lira des extraits de ses livres et parlera de sa vie en tant qu'écrivaine. Ses manuscrits littéraires sont conservés à la Bibliothèque nationale. S'adresse aux enfants de 6 à 12 ans. En anglais.

Stéphane Poulin

Le jeudi 21 août à 10 h (hall principal)

Stéphane, écrivain et illustrateur lauréat, est surtout connu pour sa chatte Joséphine, personnage que l'on retrouve dans *As-tu vu Joséphine ?* et *Peux-tu attraper Joséphine ?* Son livre *Ah ! Belle Cité/A Beautiful City* fait partie de l'exposition de la Bibliothèque nationale. S'adresse aux enfants de 5 à 9 ans. En français.

Tim Wynne-Jones

Le jeudi 28 août à 10 h (pièce 156)

Tim Wynne-Jones a remporté de nombreux prix d'importance en littérature de jeunesse au Canada. Les livres de la série du chat Zoom font les délices des jeunes enfants, tandis que les plus âgés se régalaient de livres tels *The Maestro*. S'adresse aux enfants de 5 à 10 ans. En anglais.

Venez assister à ces rencontres avec quelques-uns des auteurs et illustrateurs les plus populaires du Canada !

Précision

Veillez prendre note que l'article intitulé «Bibliothéconomie et sciences de l'information : un service particulier de la Bibliothèque nationale» (*Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 29, n° 5, p. 7) comportait une erreur. En effet, le numéro de télécopieur pour joindre la Division des services de référence et d'information est le (613) 943-1112.



Un siècle de musique à Montréal

par Jeannine Barriault,
Services de recherche et d'information

La Division de la musique de la Bibliothèque nationale du Canada a préparé, pour les mois de juillet et août, une exposition de quelques documents puisés des fonds d'archives de quatre musiciens montréalais dont la réputation dépasse largement les frontières de la métropole québécoise. Alfred LaLiberté, John Newmark, Otto Joachim et André Prévost marquent, chacun à leur façon, l'histoire musicale canadienne.

Durant ses deux séjours d'étude à Berlin, au tout début du siècle, le pianiste Alfred LaLiberté côtoie les Glazounov, Rachmaninoff et autres célébrités de l'époque. Il développe des amitiés durables avec, entre autres, les compositeurs Alexandre Scriabine, Nicolas Medtner et Marcel Dupré. À son retour à Montréal en 1911, il reçoit la communauté musicale canadienne et étrangère à son « studio » de la rue Sainte-Catherine qu'il inaugure la même année. LaLiberté transmet son expérience exceptionnelle dans l'enseignement. Au nombre de ses élèves, on remarque Marie-Thérèse Paquin, Hector Gratton et Wilfrid Pelletier.

En 1944, Montréal a le privilège d'accueillir en permanence le pianiste de réputation internationale John Newmark. Musicien inspiré, il accompagne des centaines d'artistes aux carrières prestigieuses : les contraltos Kathleen Ferrier et Maureen Forrester, la chanteuse soprano Pierrette Alarie et son époux le ténor Léopold Simoneau, le violoniste Noël Brunet et le violoncelliste Paul Tortellier sont du nombre. Homme de grand raffinement, Newmark s'adonne à la peinture tout comme il s'intéresse aux créations littéraires d'ici. *La Petite Poule d'Eau* de Gabrielle Roy connaîtra une traduction allemande grâce à ses démarches.

À 87 ans, Otto Joachim poursuit ses activités de compositeur avec grande énergie et suscite toujours l'intérêt du monde musical. En témoigne la création

récente de deux oeuvres pour grand orchestre : *Métamorphoses* (Liège, Belgique, novembre 1996) et *Asia* (Montréal, avril 1997). Au milieu des années 1950, peu après son arrivée au pays, il met sur pied son propre studio de musique électroacoustique. Musicien polyvalent, il n'hésite pas, durant la même période, à fabriquer ses propres instruments pour donner vie à l'Ensemble des instruments anciens de Montréal.

En ce qui a trait aux oeuvres du compositeur André Prévost, elles sont souvent entendues et toujours appréciées du public canadien et étranger. On se souviendra de la cantate *Terre des hommes* choisie pour l'ouverture de l'exposition universelle Expo 67 à Montréal et de la *Cantate pour cordes* commandée et présentée en 1987 dans sept villes canadiennes par le violoniste de renommée internationale sir Yehudi Menuhin. En parallèle à l'activité de créateur (à ce jour 60 oeuvres majeures), Prévost a consacré quelque 30 années de son temps à l'enseignement de la musique à l'Université de Montréal.

Si vous désirez en connaître davantage sur ces quatre musiciens, nous vous invitons à consulter leurs fonds d'archives.

Pour plus de renseignements sur l'exposition, veuillez communiquer avec :

Jeannine Barriault
Division de la musique
Bibliothèque nationale du Canada
Téléphone : (613) 996-2300
Télécopieur : (613) 952-2895
ATME : (613) 992-6969
Internet : mus@nlc-bnc.ca ◆

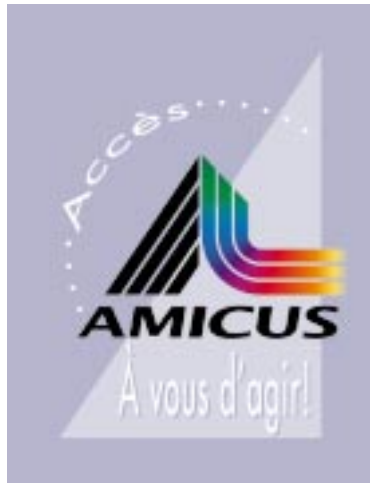
Saviez-vous...

que *Le Fonds André-Prévost : répertoire numérique* est maintenant disponible sur le site W3 de la Bibliothèque nationale? Il s'agit de la première parution sur le Web d'une publication portant sur les archives de musique de la Bibliothèque. *Le Fonds André-Prévost : répertoire numérique* témoigne principalement des activités du musicien comme compositeur et pédagogue. Le Fonds André-Prévost comprend :

- quelque 60 oeuvres manuscrites et leurs ébauches
- des enregistrements sonores d'oeuvres de Prévost
- des photographies
- des notes de cours et des commentaires sur ses étudiant(e)s
- des documents décrivant d'autres activités telles que la présidence du Groupe Nouvelle Aire ainsi que des fonctions de juge lors de divers concours.

Les chercheurs intéressés aux archives d'André Prévost peuvent consulter le répertoire numérique du fonds à <http://www.nlc-bnc.ca/pubs/fonds/prevost/fprevost.htm> ou se procurer un exemplaire sur papier auprès de :
Marketing et édition
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Tél. : (613) 995-7969
Télécopieur: (613) 991-9871
ATME : (613) 992-6969
Internet : publications@nlc-bnc.ca

Prix : 20,81\$ (au Canada), 20,81\$ US (ailleurs). Frais de livraison et de manutention en sus. ◆



Calendrier de formation

Accès AMICUS est disponible aux bibliothèques canadiennes, aux autres établissements et aux chercheurs. Il est possible d'utiliser Accès AMICUS à partir de Datapac, Internet, iNet ou d'une ligne spécialisée. La formation est offerte à divers endroits à travers le Canada. La formation est recommandée afin d'utiliser Accès AMICUS le plus efficacement possible. Chaque nouvel utilisateur doit signer une entente relative à l'utilisation du service.

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec les Services de technologie de l'information par téléphone au (819) 997-7227, télécopieur : (819) 994-6835, ATME : (613) 992-6969, X.400 :

[cic-its]gc+nlc.bnc\govmt.canada\ca, ou Internet : cic@nlc-bnc.ca. Les inscriptions doivent être reçues avant la date d'échéance précisée pour chacune des séances. Toute séance peut être annulée si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Pour les nouveaux clients, le coût de la séance de formation par participant est de 315 \$* (incluant la documentation et la mise en place technique). Pour les clients actuels, le coût de la formation est de 225 \$* par participant. Les participants reçoivent une facture après la séance de formation. Les participants inscrits qui annuleront une semaine avant ou dans les derniers jours précédant la séance devront payer le coût total des frais de formation.

La Bibliothèque nationale offre également des séances de formation en groupe selon la disponibilité des instructeurs. Veuillez communiquer avec le coordonnateur d'Accès AMICUS afin d'obtenir de plus amples renseignements sur les coûts des séances spécialisées.

Suite à la séance de formation, les coûts d'utilisation d'Accès AMICUS sont modiques. Un coût minimum de 40 \$ couvrant une période de trois (3) mois est exigé si le système a été utilisé durant cette période.

* Les taxes ne sont pas incluses

NOTE : Les frais encourus peuvent être modifiés.

Date limite d'inscription	Endroit	Date de la session
5 septembre	Commission de la fonction publique du Canada Toronto (Ontario)	30 sept. - 1 ^{er} octobre (en anglais)
26 septembre	Université McGill Montréal (Québec)	21-22 octobre (en français)
3 octobre	Collège communautaire de Red River Winnipeg (Manitoba)	21-22 octobre (en anglais)
24 octobre	Bibliothèque nationale du Canada STI Hull (Québec)	4-5 nov. (en français)
24 octobre	Alberta Research Council Edmonton (Alberta)	18-19 nov. (en anglais)
14 novembre	Bibliothèque nationale du Canada STI Hull (Québec)	25-26 nov. (en anglais)



ROMULUS

Version 5 maintenant en vente

Romulus est un système intégré sur CD-ROM de recherche de périodiques et de commande de documents auprès des bibliothèques canadiennes.

Romulus exploite RomCom, le logiciel de communication sur CD-ROM le plus polyvalent qui soit.

Du nouveau dans la version 5

Nouvelles données

Téléchargement illimité

Nombre plus élevé de fournisseurs

Fonctions spéciales pour les bibliothèques de la santé

Liens hypertextes

Le *Catalogue collectif des publications scientifiques en série* dans les bibliothèques canadiennes n'est maintenant offert que dans ce format.

Obtenez votre brochure gratuite sur Romulus auprès de l'ICIST
1-800-668-1222 • Télécopieur : (613) 952-9112 • Electroposte : cisti.info@nrc.ca

Canada



Bibliothèque nationale
du Canada

National Library
of Canada

ICIST • CISTI